MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

FR

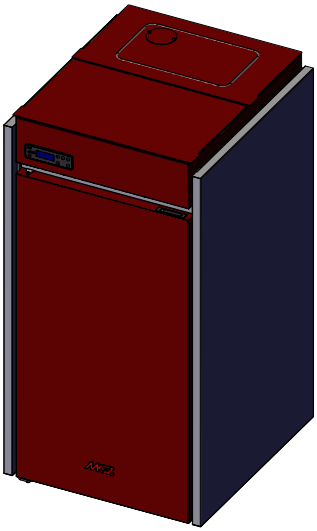

CHAUDIÈRE À PELLETS

SELECTA 30 HQ S1

PARTIE 1 - NORME ET ASSEMBLAGE

Traductions des instructions en langue originale

8902144400

SOMMAIRE

SOMMAIRE II
INTRODUCTION 1
1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE 2
2-INSTALLATION 9
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 19
4 - DÉBALLAGE 24
5 - MISE EN PLACE 26
6 - INSTALLATION ET DÉMONTAGE 27
7-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE 34
8 - BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE 41
9 - EASY CONNECT 42

INTRODUCTION

Cher Client,
nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes en vigueur, avec des matériaux d'excellente qualité et une expérience approfondie des processus de transformation.
Pour vous permettre d'obtenir les meilleures performances possibles de votre poêle, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions figurant dans ce manuel.
Ce manuel d'installation et d'utilisation est une partie intégrante du produit : veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service d'assistance technique local ou le télécharger directement depuis le site Internet de l'entreprise.
Toutes les règlementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.
En Italie, pour les installations de systèmes à biomasse inférieurs à 35 kW, le décret ministériel de référence est le décret ministériel 37/08 et tout poseur qualifié en possession des conditions requises en la matière doit délivrer un certificat de conformité du système installé. (Le système est l'ensemble Poêle + Cheminée + Prise d'air).

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à l'entreprise MCZ Group Spa.
Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite, même partiellement, sous une autre forme et/ou par un moyen mécanique, électronique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de la société MCZ Group Spa.
La société se réserve le droit d'apporter des modifications au produit, à tout moment et sans aucun préavis. La société propriétaire protège ses droits en vertu de la loi.

CONSERVATION ET PROCÉDURES DE CONSULTATION DU MANUEL

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, en demander un autre exemplaire à votre revendeur ou directement au service d'assistance technique agréé. Il est également possible de le télécharger directement sur le site de l'entreprise.
- Le « **texte en gras** » requiert une attention particulière de la part du lecteur.
- Le « *texte en italique* » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou pour apporter d'éventuels compléments d'information supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	ATTENTION : Lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le **non-respect des instructions peut entraîner de graves dommages au produit et mettre en danger la sécurité des personnes qui l'utilisent**.
	INFORMATIONS : le non-respect des prescriptions compromet l'utilisation du produit.
	SÉQUENCES OPÉRATIONNELLES : séquence de boutons sur lesquels appuyer pour accéder aux menus ou effectuer des réglages.
	MANUEL consulter attentivement ce manuel ou les instructions relatives.

⚠ MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- **L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et l'entretien doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.**
- **Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.**
- **Une utilisation impropre ou un entretien incorrect du produit peuvent entrainer un risque sérieux d'explosion dans la chambre de combustion.**
- N'utiliser que le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas servir d'incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Garder ces liquides inflammables loin de l'appareil lors de son utilisation.
- Ne pas mettre de combustibles autres que les pellets de bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans, ainsi que par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissances nécessaires, à condition que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives quant à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.**
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur ou quiconque s'apprête à utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble du contenu de ce mode d'emploi. Les erreurs et une mauvaise configuration des paramètres peuvent entraîner des situations de danger et/ou de fonctionnement anormal.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Risque d'incendie.**
- *Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit incombe entièrement à l'utilisateur et dégage le Fabricant de toute responsabilité civile et pénale.*
- Tout type de manipulation ou de substitution non autorisée de pièces non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). **Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces pièces sans porter les vêtements de protection adéquats ou des équipements appropriés, comme par exemple des gants de protection thermique** ou des systèmes d'actionnement du type « main froide ».
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée.**
- **En cas d'inutilisation prolongée, tous les battants/portes/couvercles prévus sur l'appareil doivent rester fermés.**
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- L'accumulation de pellets non brûlés dans le brûleur après chaque « défaut d'allumage » doit être éliminée avant de procéder à un nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien placé avant de rallumer.
- **En cas de panne ou de dysfonctionnement, éteindre le poêle et contacter immédiatement le technicien spécialisé.**
- **Ne jamais charger manuellement les pellets dans le brûleur, car ceci peut générer une quantité anormale de gaz non brûlés, et donc un risque d'explosion dans la chambre.**
- **Éliminer les pellets non brûlés accumulés dans le brûleur après chaque allumage raté avant de procéder à toute nouvelle tentative d'allumage.**
- Si le brasier n'est pas nettoyé ou correctement entretenu, des dysfonctionnements ou des explosions peuvent se produire à l'intérieur du poêle. S'assurer de retirer

toute trace de matériel ou d'incrustation des trous du brasier et de les nettoyer, chaque fois que les cendres sont vidées du poêle ou en cas d'allumage raté. S'assurer que la dimension des trous du brasier ne se réduise pas, car ceci nuirait à la sécurité du poêle.

- Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des décharges électriques.
- En cas d'incendie dans le conduit de fumées, éteindre le poêle, le débrancher de l'alimentation et ne pas ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- En cas de panne du système d'allumage, ne pas allumer le poêle avec des matériaux inflammables.
- Ne pas stationner trop longtemps devant le produit en marche. Ne chauffez pas trop le local où vous séjournez et dans lequel le produit est installé. Cela peut être néfaste pour les conditions physiques et causer des problèmes de santé.
- Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas à risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services tels que les alimentations (air et électriques) et des évacuations pour les fumées.
- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité qui ne doivent pas être exposés aux intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour le support du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout en cas de sols réalisés avec des matériaux inflammables.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations d'entretien extraordinaire ne doivent être effectuées que par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel le poids du produit reposera et prévoir une isolation correcte s'il est construit avec un matériau inflammable (ex. bois, moquette, plastique).
- Parties électriques sous tension : alimenter le produit uniquement après l'avoir assemblé complètement.
- La valeur de pression sonore ne dépasse pas les 70dB.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.
- **EN CAS D'ÉCHAPPEMENT DE FUMÉE DANS LA PIÈCE OU D'EXPLOSION AUX DÉPENS DU DISPOSITIF, L'ÉTEINDRE, AÉRER LA PIÈCE ET CONTACTER IMMÉDIATEMENT LE POSEUR OU LE TECHNICIEN PRÉPOSÉ À L'ASSISTANCE.**

INFORMATIONS :

- Pour toute information, en cas de problème ou de dysfonctionnement, s'adresser au revendeur ou à un personnel qualifié.
- N'utiliser que le combustible déclaré par le Fabricant.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée due au premier chauffage de la peinture. Il faut donc bien aérer le local où il est installé.
- Contrôler et vider périodiquement les parties inspectables du canal de fumée (ex : bouchons des raccords en T).
- Faire contrôler et nettoyer périodiquement le système d'évacuation des fumées.
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation car il doit accompagner le produit toute sa vie durant. En cas de vente ou de transfert à un autre utilisateur, il faut toujours veiller à ce que le manuel accompagne le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des pièces.

CONTRÔLES DES PERFORMANCES SUR LE PRODUIT.

Tous nos produits ont été soumis à des ESSAIS ITT par un laboratoire tiers notifié (système 3) et conformément au Règlement (UE) numéro 305/2011 « Produits de construction », selon la norme EN 14785:2006 pour les appareils domestiques et la « Directive Machines » selon la norme EN 303-5:2012 pour les chaudières.

En cas de tests effectués en vue d'une éventuelle surveillance du marché ou de contrôles d'inspection par des organismes tiers, il est nécessaire de tenir compte des mises en garde suivantes :

- Pour obtenir les performances déclarées, le produit doit exécuter préalablement un cycle de fonctionnement d'au moins 15/20 heures.
- Configurer un tirage moyen des fumées de combustion comme indiqué dans le tableau « caractéristiques techniques du produit ».
- Le type de pellet utilisé doit respecter la règlementation EN ISO 17225-2 classe A1 en vigueur. Pour la certification, ce sont des pellets de sapin qui sont généralement utilisés.
- L'apport d'énergie thermique peut varier selon la longueur et le pouvoir calorifique de ce combustible ; certains réglages (accessibles depuis le menu utilisateur) peuvent donc s'avérer nécessaires pour respecter la consommation horaire spécifiée dans le tableau « Caractéristiques techniques du produit ». Utiliser des pellets de classe A1 garantit d'avoir un pouvoir calorifique pratiquement semblable à celui utilisé dans la certification du produit ; la taille des granulés de pellets peut influer de manière importante sur les chargements horaires du combustible et par conséquent sur les performances du poêle ; il est conseillé d'utiliser des pellets de 6 mm de diamètre et en moyenne de 24 mm de long (éviter des pellets trop longs ou trop brisés).
- Avec un appareil à bois, le combustible doit respecter la règlementation en vigueur EN ISO 17225-5 classe A1. Vérifier l'humidité du combustible qui doit être comprise entre 12 et 20 % (mieux encore si elle est proche des 12 %, pourcentage d'humidité du combustible généralement utilisé pour la certification). L'augmentation de l'humidité du combustible implique des réglages différents de l'air comburant, à effectuer en intervenant sur le dispositif de réglage correspondant, ce qui modifie ainsi les rapports de mélange entre air primaire et air secondaire
- Il est important de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs susceptibles d'influer sur les performances (par exemple les ventilateurs d'air ou les dispositifs de sécurité électriques) en cas de dommages dus à la manutention.
- Les performances nominales ont été obtenues en configurant le maximum de la puissance de flamme et de la ventilation ambiante en mode **manuel**.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Durant la phase de vérification, il faut se conformer scrupuleusement aux points de prélèvement prévus par la réglementation aussi bien pour les émissions que pour les températures

CONDITIONS DE GARANTIE

La société garantit le produit, **sauf pour les éléments soumis à une usure normale** indiqués ci-dessous, pour une période de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat, qui est attestée par :

- un document justificatif (facture et/ou ticket de caisse) qui indique le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été faite ;

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation dans les règles de l'art et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et de bon fonctionnement du produit à l'utilisateur.
Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions relatives si prévues.
Les installations qui ne sont pas conformes aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.
La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.
Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation de l'un de ses composants ne prolonge pas la durée de la garantie qui reste inchangée.
La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation gratuite **des pièces reconnues comme étant défectueuses à l'origine en raison de vices de fabrication.**
En cas de manifestation d'un défaut, afin de bénéficier de la garantie, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et le présenter au service d'assistance technique avec le document remis lors de l'achat.

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages de l'appareil dus aux causes suivantes :

- dégâts causés par le transport et/ou la manutention
- toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme aux spécifications du producteur (toujours se référer au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution dans les règles de l'art.
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués dans les consignes fournies
- dommages ultérieurs causés par des interventions erronées de l'utilisateur qui tente de remédier à la défaillance initiale.
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- en présence de chaudière, corrosions, incrustations ou ruptures possibles provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts de boue ou de calcaire
- manque d'efficience des cheminées, des conduits de fumées ou des pièces de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus à des altérations de l'appareil, des agents atmosphériques, des catastrophes naturelles, des actes de vandalisme, des décharges électriques, des incendies, des défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Le manque d'entretien annuel du poêle, de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié, entraîne la perte de la garantie.

Sont également exclus de la présente garantie :

- les pièces sujettes à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, chromées ou dorées, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les poignées, toutes les pièces amovibles du foyer
- les variations chromatiques des parties peintes et en céramique/pierre serpentine ainsi que les craquelures de la céramique puisque ce sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit.
- les travaux de maçonnerie.
- les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le producteur.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec un centre d'assistance technique agréé qui se réserve d'accepter ou non le travail correspondant, et qui, quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée au titre de la garantie mais de l'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.
Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration de l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine seront à la charge de l'utilisateur.
Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique est également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent du non-respect de toutes les prescriptions indiquées dans le manuel et qui concernent notamment les mises en garde liées à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien de l'appareil.

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, veuillez contacter votre revendeur qui transmettra votre appel au service d'assistance technique.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales. Le revendeur ou un centre d'assistance technique peuvent vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.
Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés pour les remplacer ; il est utile d'effectuer des contrôles d'entretien périodiques.

La société décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont mal utilisés ou modifiés sans autorisation.
Pour tout remplacement, utiliser uniquement des pièces de rechange originales.

Informations relatives à la gestion des déchets d'appareils électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs

Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.
Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.
La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.
Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

RÈGLES POUR L'INSTALLATION :

Le produit est une chaudière prévue pour fonctionner aux pellets de bois.
Vous trouverez ci-dessous quelques normes européennes de référence pour l'installation du produit :
EN 303-5:2012: Chaudières pour combustibles solides, à alimentation manuelle ou automatique, puissance thermique nominale 500 kW - Terminologie, exigences, essais et marquages.
EN 12828 Conception des installations de chauffage.
CEI 64-8 Dispositifs électriques utilisateurs à tension nominale ne dépassant pas 1000 V en courant alternatif et 1500 V en courant continu.
EN 1443 Norme générale cheminées
EN 1856-1 conduits de fumées métalliques
EN 1856-2 canaux de fumée métalliques
EN 1457 cheminées - Conduits internes en terre cuite/céramique
EN 13384-1 Cheminées - Méthodes de calcul thermique et fluide dynamique - Partie 1 : cheminées asservies à un seul appareil
Vous trouverez ci-après quelques normes de référence pour l'Italie :
UNI 10683:2012 Générateurs de chaleur alimentés au bois ou autres biocombustibles solides - Inspection, installation, contrôle et maintenance (pour puissance thermochimique au foyer inférieure à 35 kW)
UNI/TS 11278 norme technique générale pour le choix du canal de fumée/conduit de fumées
UNI 10847:2000 Installations de fumée simples pour générateurs alimentés avec des combustibles liquides et solides - Maintenance et contrôle - Lignes de conduite et procédures
UNI 8065 traitement des eaux dans les installations civiles.
UNI 9182 Installations d'alimentation et de distribution d'eau froide et chaude (sanitaire).

La procédure d'installation requiert le schéma pour le dispositif de chauffage, préparé selon les normes et les consignes locales en vigueur.
Dans tous les cas, respecter :
Pour l'installation de chauffage
les exigences locales pour le raccordement à la cheminée.
les exigences locales pour les normes anti-incendie.
Pour les parties électriques - **EN 60335 « Sécurité des appareils électroménagers et analogues »**
Partie 1 – Exigences générales
Partie 2 - Règles particulières pour les appareils dotés de brûleurs à gaz, gasoil et combustible solide équipés de branchements électriques.

2-INSTALLATION

Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, respecter toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériau est garanti par la lignine contenue dans le bois et permet la production des pellets sans utiliser de colles ni de liants.
Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Leur diamètre varie de 6 à 8 mm, avec une longueur standard comprise entre 3 et 40 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/ m^3 avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.
Non seulement les pellets constituent un combustible écologique, vu qu'on exploite au maximum les résidus de bois en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais ils possèdent des avantages techniques aussi.
Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est d'environ 4,9 kW/kg. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg ; le stockage est donc très pratique.
Des pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte tout en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.

SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 Kg

Plus le combustible est de mauvaise qualité, plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion doit être nettoyé souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible fait partie de la classe A1/A2 selon la norme ISO 17225-2 (ex EN 14961). Les certifications suivantes **ENPlus**, **DINplus**, **Ö-Norm M7135** sont des exemples qui garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Contenu d'eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max. 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre : 6±1/8±1 mm.
- Longueur : 3÷40 mm.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max. 5 %).
- Emballage : sacs réalisés dans un matériau compatible avec l'environnement ou biodégradable.

Pour ses produits, l'entreprise conseille vivement d'employer un combustible certifié (ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135).
L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes aux indications précédentes compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

2-INSTALLATION

PRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATION

IMPORTANT !
L'installation et le montage du produit doivent être effectués par un personnel qualifié.

L'installation du produit doit être faite dans un endroit approprié pour permettre les opérations normales d'ouverture et d'entretien ordinaire.
La pièce doit être :

- conforme pour un fonctionnement correct de l'appareil.
- Pourvue d'un système d'évacuation des fumées approprié.
- Dotée d'une ventilation de l'extérieur adéquate.
- Pourvue d'une alimentation électrique 230V 50Hz avec une installation de mise à la terre conforme CE.

IMPORTANT !
Le produit doit être raccordé à une cheminée qui puisse évacuer les fumées à l'endroit le plus haut de l'habitation.
La cheminée doit être dimensionnée de manière opportune, isolée et équipée d'un système de collecte de la condensation qui pourrait se former à cause du rendement élevé de l'appareil et des basses températures de sortie des fumées conséquentes.
La cheminée doit être conforme aux normes en vigueur.
Avant de positionner le produit, réaliser le trou pour le passage de l'évacuation des fumées et le trou pour la prise d'air externe.

L'ENVIRONNEMENT DE FONCTIONNEMENT

La chaudière doit être installée dans un local à l'abri des intempéries.
Le plan d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante adaptée pour supporter le poids d'ensemble de l'appareil, des accessoires et des revêtements.
Pour un bon fonctionnement, il est conseillé d'éloigner la chaudière des murs et/ou des meubles éventuels, de prévoir un vide d'air minimum afin de permettre une aération efficace de l'appareil. Le produit doit être installé dans un endroit aux dimensions adéquates pour permettre d'effectuer les opérations normales d'utilisation et d'entretien.

Le volume de la pièce ne doit pas être inférieur à 15 m³.

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieure adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au fonctionnement correct du produit.
Les ouvertures de prise d'air doivent être réalisées de façon à ce qu'elles ne puissent être obstruées, en aucune façon.
Prévoir une protection au moyen de grilles, de grillages métalliques, etc. sans en réduire la section utile nette.

Se rappeler que les grilles d'aération reportent toujours la section utile en cm² sur l'un des côtés. En choisissant la grille et la taille du trou, vérifier que la section utile de la grille soit supérieure ou égale à la section requise pour le fonctionnement du produit.

L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture sur une paroi extérieure de la pièce ; ou par voie indirecte, au moyen du prélèvement de l'air en provenance des pièces contigües et communicantes de façon permanente avec la pièce d'installation. Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces contigües.
Dans le cas des canalisations allant jusqu'à 3 m, augmenter la section de 5 % environ tandis que pour des mesures supérieures, l'augmenter de 15 %.

IMPORTANT !
L'afflux de l'air peut être obtenu aussi par une pièce adjacente à celle d'installation à condition que ce flux puisse avoir lieu librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur ; il faut éviter les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie.

2-INSTALLATION

MISE EN PLACE ET LIMITES

En cas d'installation simultanée avec d'autres appareils de chauffage, prévoir les prises d'air correctes (selon l'indication de chaque produit) pour chacun d'entre eux.

L'installation du produit n'est pas autorisée :

- ***dans des pièces où il y a des appareils à combustible liquide au fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés, ou encore ;***
- ***dans celles où il y a des appareils à gaz du type B destinés au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les pièces adjacentes et communicantes, ou encore ;***
- ***dans tous les cas, dans les pièces où la dépression, mesurée durant le fonctionnement de la chaudière, entre environnement externe et interne est supérieure à 4 Pa.***

Il est interdit de placer le produit dans des pièces utilisées comme chambres à coucher, salles de bains, garages, et en général dans des locaux à risque d'incendie.

PIÈCE DE LA CHAUDIÈRE

Vérifier que la pièce possède les prérequis et les caractéristiques qui répondent aux normes en vigueur. Il est également nécessaire que dans la pièce afflue la quantité d'air nécessaire pour une combustion régulière. Il faut donc effectuer des ouvertures dans les parois de la pièce qui répondent aux critères suivants :

- section libre d'au moins 6 cm^2 par kW (859,64 kcal/h). section d'ouverture minimale non inférieure à 100 cm^2. La section peut être calculée à l'aide de la relation suivante :
  $S = K * Q \geq 100\ cm^2$
  où « S » est exprimé en cm^2, « Q » en kW, « K » = 6 cm^2/kW
- L'ouverture doit être située en bas d'un mur externe, de préférence opposé à celui où se trouve l'évacuation des gaz brûlés.

Il n'est pas possible de stocker des objets et des éléments sensibles à la chaleur ou inflammables en contact avec le produit ; tenir dans tous les cas ces objets à une distance frontale minimale de 80 cm du point d'encombrement le plus externe du produit.

RACCORDEMENT DU CANAL D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Lors de la réalisation de l'orifice pour le passage du tube d'évacuation des fumées, il est nécessaire de tenir compte de l'éventuelle présence de matériaux inflammables. Si l'orifice doit traverser une paroi en bois ou réalisée dans un matériau thermolabile, le **POSEUR DOIT** d'abord utiliser le raccord mural prévu à cet effet (diam. 13 cm minimum) et isoler correctement le tuyau du produit qui le traverse en utilisant des matériaux isolants corrects (épaisseur 1,3 - 5 cm avec conductibilité thermique min de 0,07 W/m°K).
La même distance minimum doit être respectée même si le tube du produit doit parcourir des passages verticaux ou horizontaux toujours à proximité de la paroi thermolabile.
Pour les passages à l'extérieur, on conseille l'utilisation d'un tube à double paroi isolé pour éviter la formation de condensation.
La chambre de combustion travaille en dépression.

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumées » a été rédigé en référence aux prescriptions des normes européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).
Il fournit quelques indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumées mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le constructeur qualifié doit connaître. Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des normes restrictives qui concernent la prise d'air comburant et le système d'évacuation des fumées, y compris le conduit de fumées et le terminal de cheminée.
L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du poêle s'il est attribuable à l'utilisation d'un conduit de fumées mal dimensionné qui n'est pas conforme aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉES

Faire vérifier l'efficience du conduit de fumées par un technicien autorisé.
Le conduit de fumées ou cheminée a une grande importance pour le fonctionnement régulier d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé, vu que les chaudières à rendement élevé ont des fumées plus froides avec un tirage inférieur conséquent et qu'il est possible que de la condensation se forme.
Il est donc essentiel que le conduit de fumées soit fabriqué de façon professionnelle et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficience parfaite.
Un conduit de fumées qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumées individuel avec des tuyaux en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumées existant et conforme à l'utilisation prévue (B).
Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) et/ou un volet d'inspection (AP) ainsi qu'un dispositif de collecte approprié pour la condensation éventuelle - FIG.1.
Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets (*) ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumées.

(*) À moins qu'il n'existe des dérogations nationales (par exemple en Allemagne), qui permettent d'installer plusieurs appareils dans une même cheminée dans certaines conditions ; dans tous les cas, il est impératif de respecter scrupuleusement les exigences relatives au produit/à l'installation prévues par les règlementations/législations en vigueur dans le pays considéré.

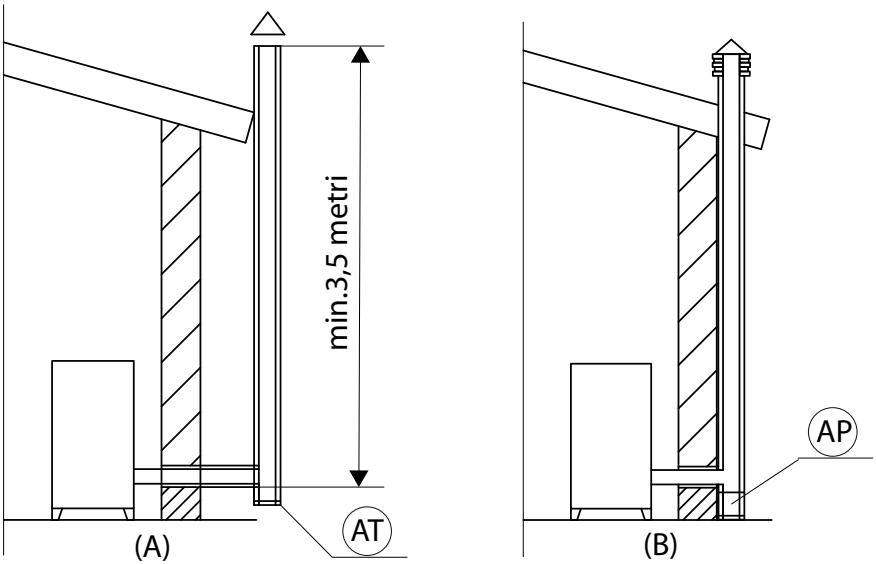

FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉES

2-INSTALLATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le conduit de fumées qui dessert un appareil à pellets/bois doit répondre aux conditions suivantes :

- être réalisé avec des matériaux appropriés pour résister au cours du temps aux sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et de leurs condensations.
- être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et adaptés pour résister dans le temps aux sollicitations mécaniques
- avoir un tracé vertical avec des déviations de l'axe inférieures ou égales à 45° et sans étranglements.
- être adapté aux conditions spécifiques de fonctionnement du produit et pourvu du marquage CE (EN1856-1, EN1443).
- Il doit être correctement dimensionné pour répondre aux exigences de tirage/élimination des fumées nécessaires au fonctionnement normal du produit (EN13384-1).
- Il doit être correctement isolé à l'extérieur pour éviter des phénomènes de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées.
- Il doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie.

Il est notamment recommandé de vérifier dans les données de la plaque du conduit de fumées (conformément aux normes EN1856-1, EN1443) les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence ou traversée de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

L'embouchure de la cheminée doit être située dans la même pièce que l'appareil, ou tout au plus, dans la pièce adjacente et une chambre de collecte de la suie et de la condensation doit se trouver sous l'embouchure et être accessible par un volet métallique étanche.

L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumées individuel (voir fig.3) avec des tubes en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumées existant et conforme à l'utilisation prévue (B). Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé correctement. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) et/ou un volet d'inspection (AP) ainsi qu'un dispositif de collecte approprié pour la condensation éventuelle.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumées.

TOIT PLAT

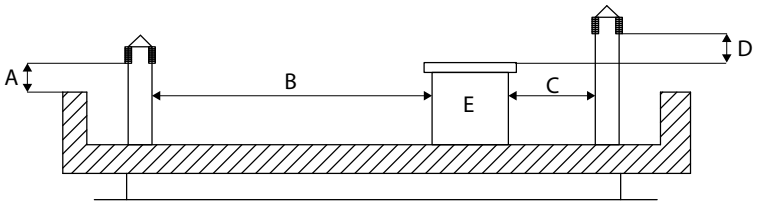

A = 0,50 mètre
B = DISTANCE > 2 mètres
C = DISTANCE < 2 mètres
D = 0,50 mètre
E = VOLUME TECHNIQUE

FIGURE 2

TOIT À 15°

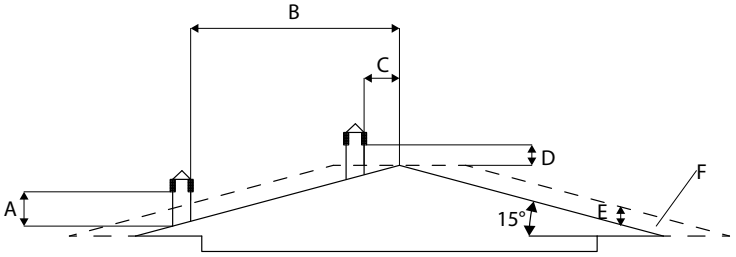

A = MIN. 1,00 mètre
B = DISTANCE > 1,85 mètre
C = DISTANCE < 1,85 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
E = 0,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 3

TOIT À 30°

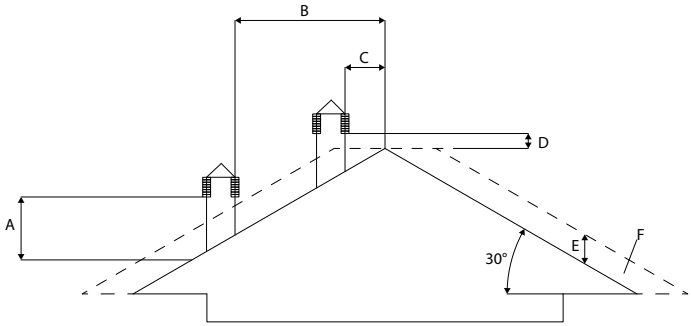

A = MIN. 1,30 mètre
B = DISTANCE > 1,50 mètre
C = DISTANCE < 1,50 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
E = 0,80 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 4

TOIT À 60°

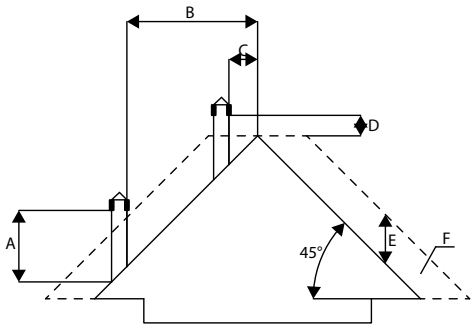

A = MIN. 2,00 mètres
B = DISTANCE > 1,30 mètre
C = DISTANCE < 1,30 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
E = 1,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 5

TOIT À 45°

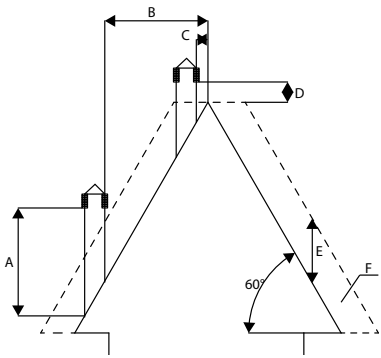

A = MIN. 2,60 mètres
B = DISTANCE > 1,20 mètre
C = DISTANCE < 1,20 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
A = 2,10 mètres
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 6

2-INSTALLATION

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumées dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumées peut être ronde (c'est la meilleure solution), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés intérieurs doit être ≤1,5) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de **Ø150 mm minimum**.

Les sections/longueurs des cheminées reportées dans le tableau des données techniques sont des indications pour une installation correcte. Toute configuration alternative doit être correctement dimensionnée selon la méthode générale de calcul de la norme UNI EN13384-1 ou selon d'autres méthodes dont l'efficience a été prouvée.

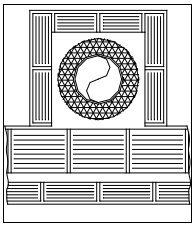

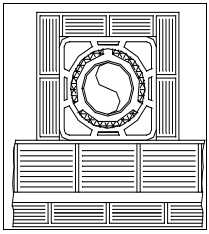

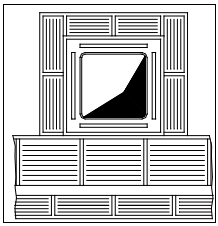

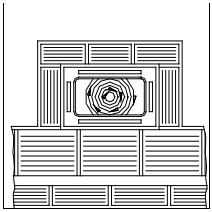

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumées présents sur le marché :

Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou un produit équivalent résistant à 400 °C.	Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec un matériau alvéolaire type argile.	Cheminée traditionnelle en argile à section carrée avec insertion d'entretoises vides isolantes.	Éviter les cheminées à section interne rectangulaire dont le rapport entre le côté le plus long et le plus court est supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).
EXCELLENTE	**BONNE**	**MÉDIOCRE**	**MAUVAISE**

ENTRETIEN

Le conduit de fumées doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement du poêle et, s'ils sont présents en grandes quantités, ils peuvent s'enflammer. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler le conduit de fumées et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Une fois le contrôle effectué, se faire remettre un rapport signé qui certifie que l'installation est sûre.
Le défaut de nettoyage compromet la sécurité de l'installation.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage ; il est conseillé d'utiliser un terminal de type pare-vent (A) voir Figure 7.
L'aire des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la section du conduit de fumées/système entubé et elle doit être conformée de façon à ce que l'évacuation des fumées soit garantie même en cas de vent. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et des animaux possibles. Le niveau de l'évacuation dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

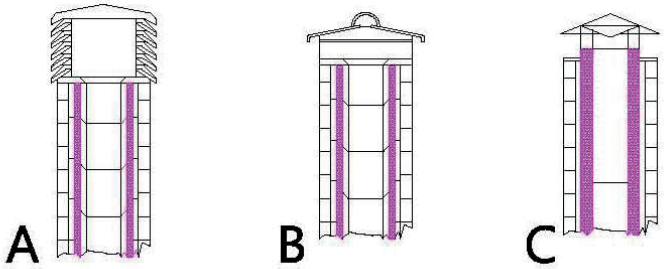

FIGURE 7

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE

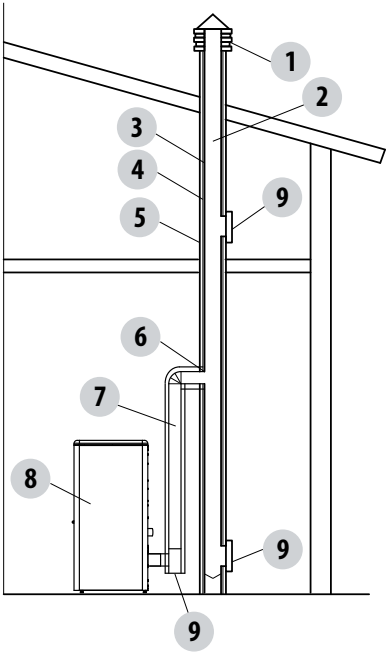

LÉGENDE :
(1) TERMINAL DE CHEMINÉE
(2) VOIE D'ÉJECTION
(3) CONDUIT DE FUMÉES
(4) ISOLATION THERMIQUE
(5) PAROI EXTÉRIEURE
(6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
(7) CANAL DE FUMÉE
(8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
(9) VOLET D'INSPECTION

FIGURE 8

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉES

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumées doit être effectué avec un canal de fumées conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 coudes à 90 °C (qu'il doit être possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté).
Le diamètre du canal de fumée doit être supérieur ou égal à celui de la sortie de l'appareil (Ø 100 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur maximale (avec 1 coude à 90° pouvant être inspecté)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 coudes à 90° pouvant être inspectés)	4,5 mètres
Nombre maximal de coudes à 90° pouvant être inspectés	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

Utiliser des canaux de fumée de 100 mm de diamètre avec des joints en silicone ou des dispositifs d'étanchéité analogues qui permettent de résister aux températures de fonctionnement de l'appareil (min. T200 classe P1). **Il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium. Pour les changements de direction, il est conseillé d'utiliser un raccord en T** avec un bouchon d'inspection qui permet d'effectuer facilement le nettoyage périodique des tubes. Après le nettoyage, toujours veiller à ce que les bouchons d'inspection soient refermés hermétiquement avec le joint d'étanchéité correspondant, en bon état.
Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus, au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite.
Le canal de fumée doit se trouver à une distance minimale de 400 mm des éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur.

Il est notamment recommandé de vérifier dans les données de la plaque du conduit de fumées les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

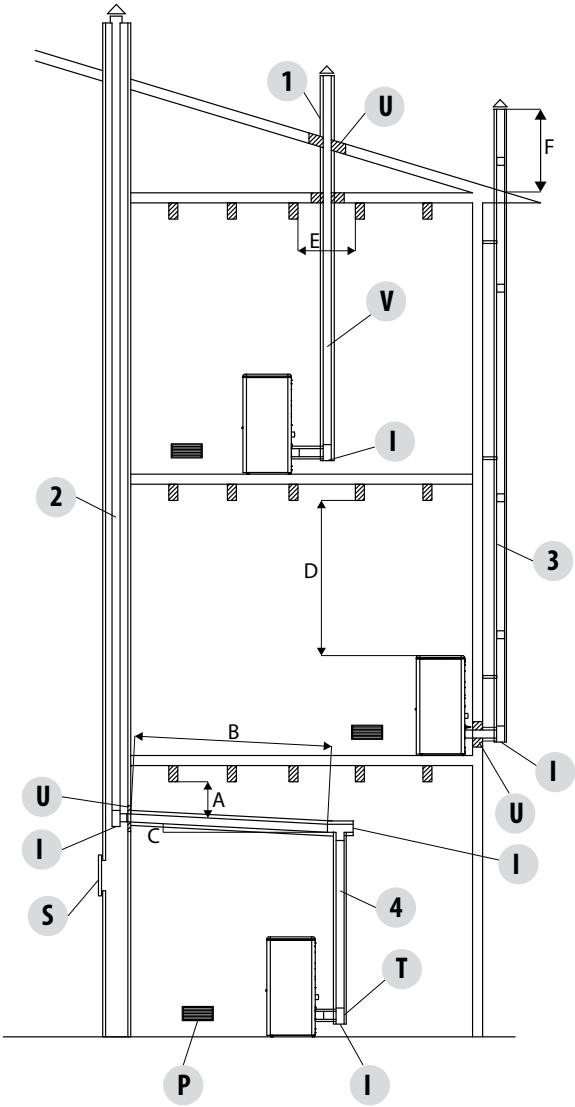

1. Installation du conduit de fumées Ø150 mm avec un trou pour le passage du tube de plus de :
100 mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou
300 mm minimum autour du tuyau (ou ce qui est prescrit dans les données nominales) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.
Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumées et le plancher.
Il est recommandé de vérifier et de respecter les données nominales du conduit de fumées, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.
Les règles précédentes s'appliquent aussi aux trous effectués dans le mur.
2. Vieux conduit de fumées, tubage minimum Ø150 mm avec la réalisation d'un volet extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.
3. Conduit de fumées extérieur réalisé exclusivement avec des tubes inox isolés c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø150 mm : le tout bien ancré au mur. Avec terminal de cheminée pare-vent. Voir fig. 7 type A.
4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tuyaux.

FIGURE 11

U = ISOLANT
V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM
I = BOUCHON D'INSPECTION
S = VOLET D'INSPECTION
P = PRISE D'AIR
T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM
B = MAXIMUM 4 M
C = MINIMUM 3°
D = MINIMUM 400 MM
E = DIAMÈTRE DU TROU
F = VOIR FIG. 2-3-4-5-6

DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES

DIMENSIONS SELECTA 30 HQ S1 (dimensions en mm)

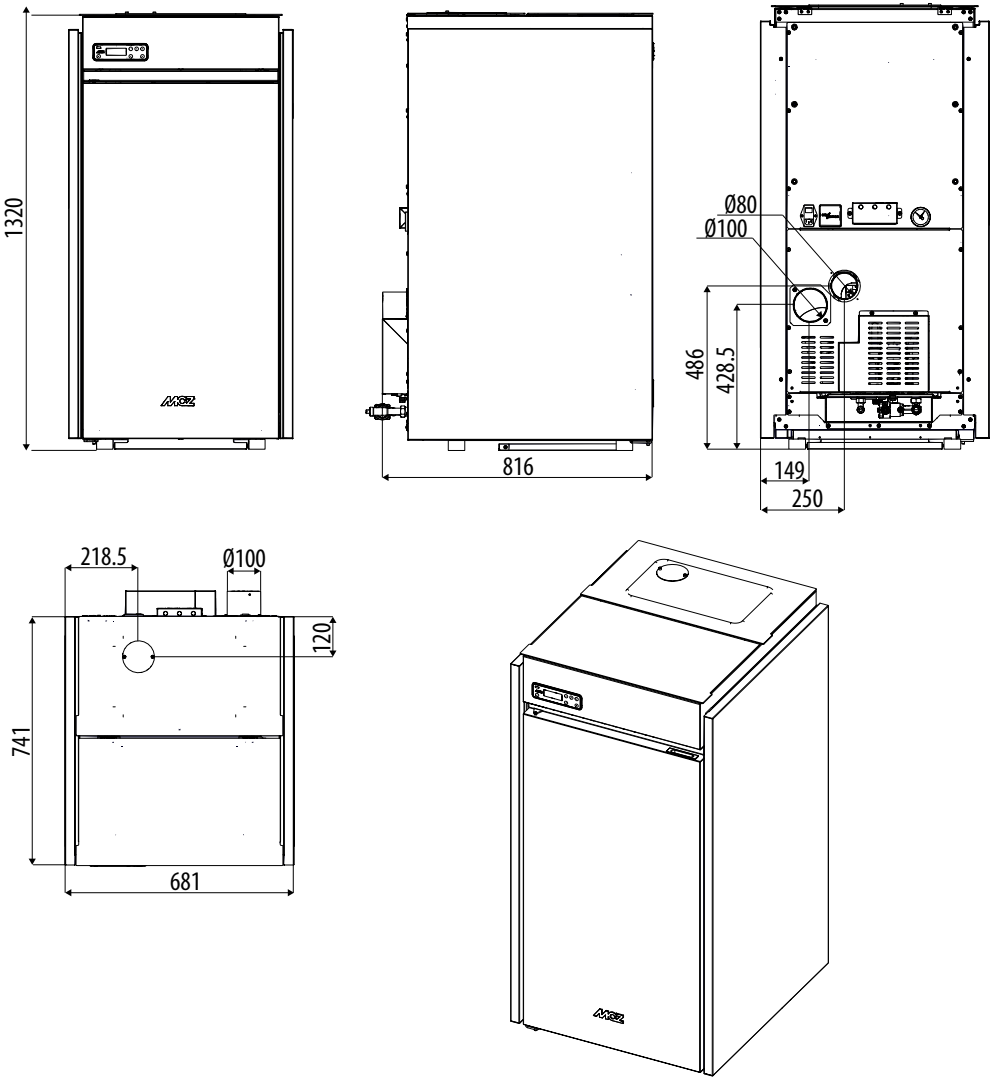

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	SELECTA 30 HQ S1
Classe d'Efficacité Énergétique	A+
Classe du produit (EN 303-5/2012)	5
Puissance thermique nominale au foyer	29,3 kW (25198 kcal/h)
Puissance utile nominale :	27,4 kW (23564 kcal/h)
Puissance utile minimale	8,2 kW (7052 kcal/h)
Rendement au Max.	93,6%
Rendement au Min.	91,6%
Température des fumées sortantes au Max.	95°C
Température des fumées sortantes au Min.	63°C
Température maximale configurable	80°C
Température maximale de fonctionnement	85°C
Particule/OGC/Nox (10 % O_2)	3 mg/Nm^3 - 1 mg/Nm^3 - 162 mg/Nm^3
CO à 10 % O_2 au Min. et au Max.	0,013 - 0,002%
CO_2 au Min. et au Max.	6,4 - 13,8%
Tirage conseillé à la puissance Max.	0,10 mbar - 10 Pa
Tirage conseillé à la puissance Min.	0,06 mbar - 6 Pa
Masse des fumées	14,1 g/s
Capacité du réservoir	100 litres - 65 Kg
Type de combustible : pellets	Pellet de diamètre 6 mm avec calibrage 3-40 mm
Consommation horaire de pellets	Min. ~ 1,8 kg/h* - Max. ~ 6,0 kg/h*
Autonomie	Au min. ~ 36 h* - Au max. ~ 11 h*
Volume chauffable m^3	589/40 - 673/35 - 785/30**
Contenu d'eau	38 litres
Pression maximale de fonctionnement	3 bar - 300 kPa
Entrée d'air pour la combustion	Ø 80 mm
Sortie des fumées	Ø 100 mm
Prise d'air	100 cm^2
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	101 W (Max 480 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volts/50 Hz
Poids net	290 kg
Poids avec emballage	305 kg

* Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé.
** Volume chauffable selon la puissance demandée au m^3 (respectivement 40-35-30 Kcal/h par m^3)

Des réglages du chargement des pellets et de la vitesse de l'extracteur de fumées peuvent être nécessaires comme décrit dans ce manuel pour respecter la consommation horaire et les émissions spécifiées dans le tableau.

MCZ GROUP

TECHNICAL DOCUMENTATION FOR SOLID FUEL BOILERS ACCORDING TO COMMISSION REGULATIONS (EU) 2015/1187 - (EU) 2015/1189

Manufacturer:	**MCZ GROUP S.p.A.**
Trademak:	**MCZ**
Model Identifier:	**SELECTA 30HQ S1**
General description:	**Solid Fuel Boiler fired by wood pellets**
Condensing Boiler:	**no**
Solid fuel cogeneration boiler:	**no**
Combination boiler:	**no**
Stoking mode: it is recommended that the boiler be operated with a hot water storage tank of a volume of a least	**548 liter**
Useful heat output at rated heat output (Pn):	**27,4 kW**
Test according to:	**EN 303-5**
Notified Body:	**IMQ (N.B. 0051)** **Via Quintiliano 43, 20138 Milano, IT**

Fuel	Preferred fuel (only one)	Other suitable fuel(s)	ηs [%]	EEI [%]
Log wood, moisture content ≤ 25 %	no	no		
Chipped wood, moisture content 15-35 %	no	no		
Chipped wood, moisture content > 35 %	no	no		
Compressed wood in the form of pellets or briquettes	**yes**	no	**82**	**121**
Sawdust, moisture content ≤ 50 %	no	no		
Other woody biomass	no	no		

Emissions when operating with the preferred fuel (mg/Nm3 at 10% O_2)	CO	NO_x	OGC	PM
at Nominal heat output ($E_{s,n}$)	19	162	1	3
at Minimum heat output ($E_{s,p}$)	159	155	3	5
Seasonal space heating emissions (E_s)	**138**	**156**	**3**	**5**

Observe the specific precautions for installation, assembly and maintenance indicated in the manual accompanying the product

Energy Efficiency Class (A+++ to D scale) **A+**

Characteristics when operating with the preferred fuel

Useful heat output			
Item	Symbol	Value	Unit
Nominal heat output	P_n	**27,4**	kW
Minimum heat output	P_p	**8,2**	kW
For solid fuel cogeneration boilers: Electrical efficiency			
Minimum heat output	$\eta_{el,n}$	**n.a.**	kW

Auxiliary electricity consumption			
Item	Symbol	Value	Unit
At nominal heat output	el_{max}	**0,050**	kW
At minimum heat output	el_{min}	**0,020**	kW
Of incorporated secondary emission abatement equipment, if applicable		**n.a.**	kW
In standby mode	P_{sb}	**0,002**	kW

Useful efficiency (GCV)			
Item	Symbol	Value	Unit
At nominal heat output	η_n	**86,8**	%
At minimum heat output	η_p	**85,4**	%

Issue date: 27.08.2021

MCZ GROUP S.p.A.
Via La Croce, 8 - 33074 VIGONOVO di F.FREDDA (PN)
Tel. +39 0434 599599 - Fax +39 0434 599598
Cod.Fisc., P.IVA IT 01791730938

Alessandro Di Bacco (Legal Representative)

Service technique - Droits réservés - Reproduction interdite

MCZ GROUP

TECHNICAL DOCUMENTATION FOR SOLID FUEL BOILERS ACCORDING TO COMMISSION REGULATIONS (EU) 2015/1187 - (EU) 2015/1189

Manufacturer:	**MCZ GROUP S.p.A.**
Trademak:	**MCZ**
Model Identifier:	**SELECTA 30HQ ACS S1**
General description:	**Solid Fuel Boiler fired by wood pellets**
Condensing Boiler:	**no**
Solid fuel cogeneration boiler:	**no**
Combination boiler:	**no**
Stoking mode: it is recommended that the boiler be operated with a hot water storage tank of a volume of a least	**548 liter**
Useful heat output at rated heat output (Pn):	**27,4 kW**
Test according to:	**EN 303-5**
Notified Body:	**IMQ (N.B. 0051)**
	Via Quintiliano 43, 20138 Milano, IT

Fuel	Preferred fuel (only one)	Other suitable fuel(s)	ηs [%]	EEI [%]
Log wood, moisture content ≤ 25 %	no	no		
Chipped wood, moisture content 15-35 %	no	no		
Chipped wood, moisture content > 35 %	no	no		
Compressed wood in the form of pellets or briquettes	**yes**	no	**82**	**121**
Sawdust, moisture content ≤ 50 %	no	no		
Other woody biomass	no	no		

Emissions when operating with the preferred fuel (mg/Nm3 at 10% O_2)	CO	NO_x	OGC	PM
at Nominal heat output ($E_{s,n}$)	19	162	1	3
at Minimum heat output ($E_{s,p}$)	159	155	3	5
Seasonal space heating emissions (E_s)	**138**	**156**	**3**	**5**

Observe the specific precautions for installation, assembly and maintenance indicated in the manual accompanying the product

Energy Efficiency Class (A+++ to D scale) **A+**

Characteristics when operating with the preferred fuel

Useful heat output			
Item	Symbol	Value	Unit
Nominal heat output	P_n	**27,4**	kW
Minimum heat output	P_p	**8,2**	kW
For solid fuel cogeneration boilers: Electrical efficiency			
Minimum heat output	$\eta_{el,n}$	**n.a.**	kW

Auxiliary electricity consumption			
Item	Symbol	Value	Unit
At nominal heat output	el_{max}	**0,050**	kW
At minimum heat output	el_{min}	**0,020**	kW
Of incorporated secondary emission abatement equipment, if applicable		**n.a.**	kW
In standby mode	P_{sb}	**0,002**	kW

Useful efficiency (GCV)			
Item	Symbol	Value	Unit
At nominal heat output	η_n	**86,8**	%
At minimum heat output	η_p	**85,4**	%

Issue date: 27.08.2021

MCZ GROUP S.p.A.
Via La Croce, 8 - 33074 VIGONOVO di F.FREDDA (PN)
Tel. +39 0434 599599 - Fax +39 0434 599598
Cod.Fisc., P.IVA IT 01791730938

Alessandro Di Bacco (Legal Representative)

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

GRAPHIQUE DE HAUTEUR RÉSIDUELLE AVEC KIT ECS

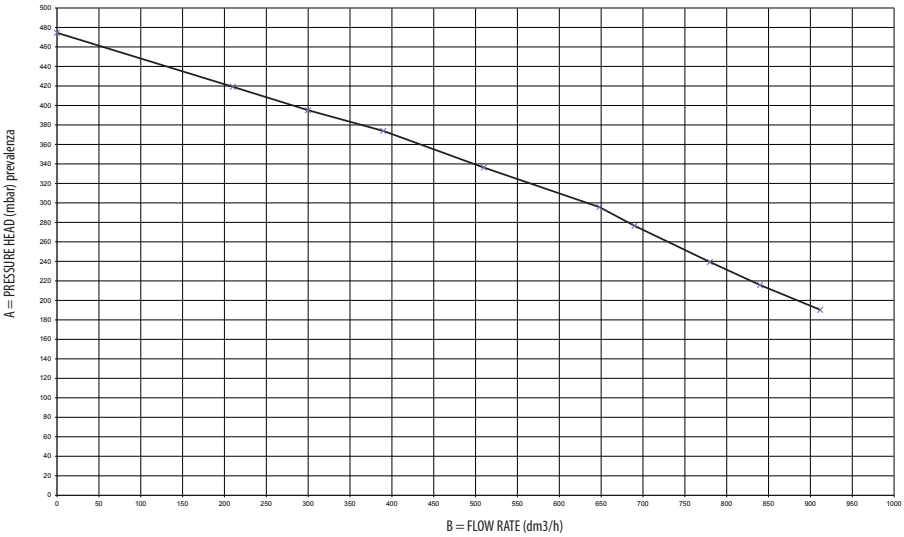

A = Hauteur résiduelle (mbar)
B = Débit (l/h)

GRAPHIQUE DE HAUTEUR RÉSIDUELLE SANS KIT ECS

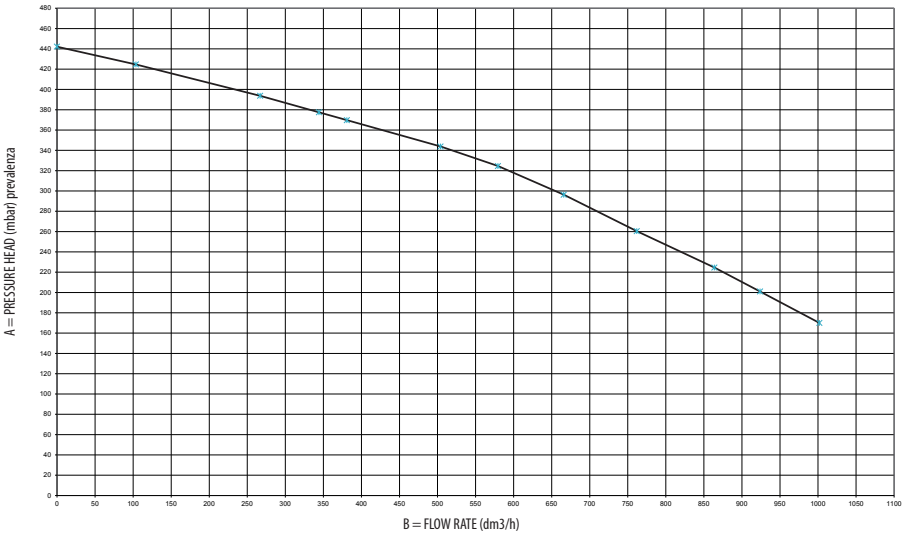

4 - DÉBALLAGE

PRÉPARATION ET DÉBALLAGE

La chaudière est livrée avec l'ensemble de ses composants électriques, mécaniques et hydrauliques et testée en usine :
Enlever le carton, retirer les étriers qui fixent la chaudière à la palette et le polystyrène. Pour enlever l'étrier postérieur (fig.2, il faut enlever les trois vis « **x** » qui fixent la chaudière à la palette et les trois vis « **y** » qui la fixent à la structure.

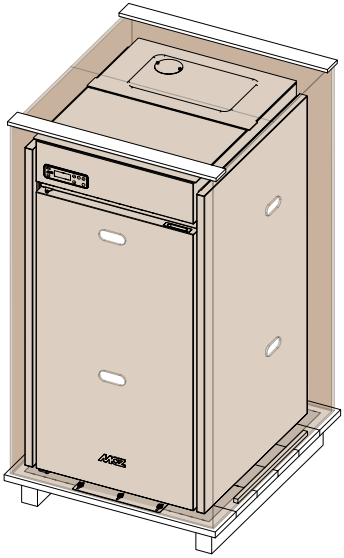

Figure 1 - Emballage

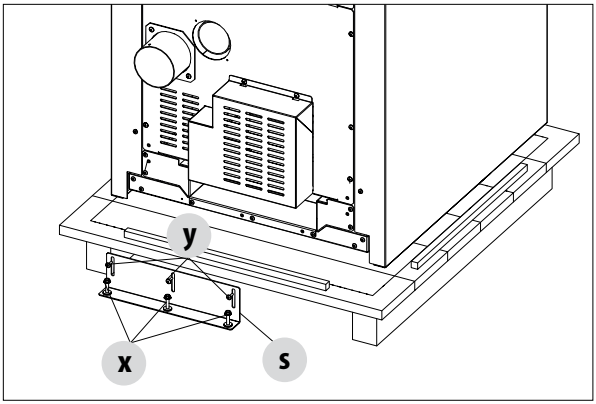

Figure 2 - Suppression de l'étrier postérieur

4 - DÉBALLAGE

Pour enlever l'étrier antérieur (fig.3) procéder de la façon suivante :

- ouvrir la porte
- enlever les vis « **x** »
- enlever les vis « **y** »
- retirer l'étrier « **s** »

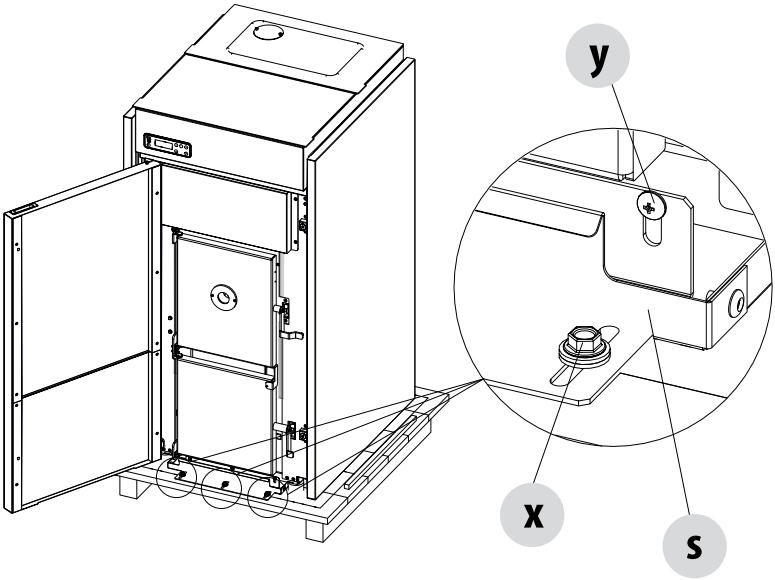

Figure 3 - Suppression de l'étrier antérieur

Placer la chaudière à l'endroit choisi en faisant attention à ce qu'il soit conforme avec ce qui est prévu. Le corps de la chaudière ou monobloc doit toujours être déplacé en position verticale exclusivement à l'aide de chariots. Faire particulièrement attention à ce que la porte et sa vitre soient protégées des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.

La manutention des produits doit, de manière générale, être faite avec circonspection. Déballer si possible la chaudière à proximité de l'endroit où elle sera installée. Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs par conséquent, ils ne requièrent pas de procédés d'élimination particuliers.
Le produit, comme indiqué sur la figure 1, est composé d'un seul emballage.
Après avoir enlevé l'emballage, vérifier que la chaudière soit complète et qu'elle n'ait pas subi de dommages : en cas de doute, s'adresser au revendeur.

5 - MISE EN PLACE

PRÉREQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT - EMPLACEMENT

La première chose essentielle à faire avant d'installer la chaudière est de choisir l'emplacement nécessaire pour l'insérer et respecter les prérequis minimaux pour l'installation.

- **La distance minimale devant le produit** pour permettre les opérations de nettoyage, d'entretien, etc. doit être de **700 mm** ;
- la distance minimale admise entre le côté postérieur du produit et un mur doit être de **400 mm** minimum ;
- la distance minimale entre le côté supérieur du produit et un mur (plafond) doit être de **600 mm** pour garantir un accès facile nécessaire aux opérations de nettoyage et d'entretien de l'échangeur de chaleur (par exemple pour le nettoyage des cendres et l'éventuelle installation du kit d'aspiration du pellet) ;
- la distance minimale entre le produit et le mur (côté) doit être de **300 mm**.

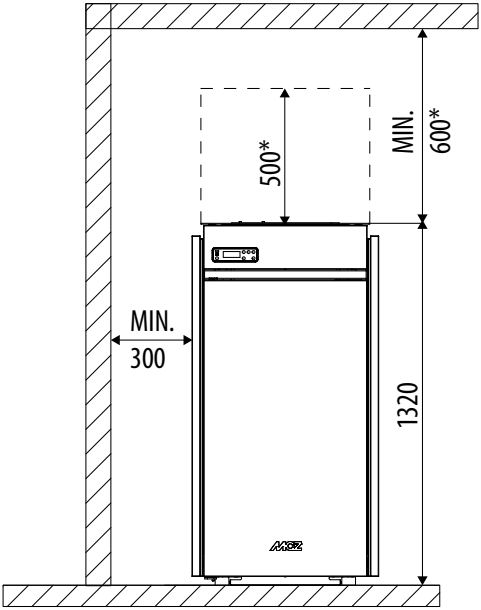

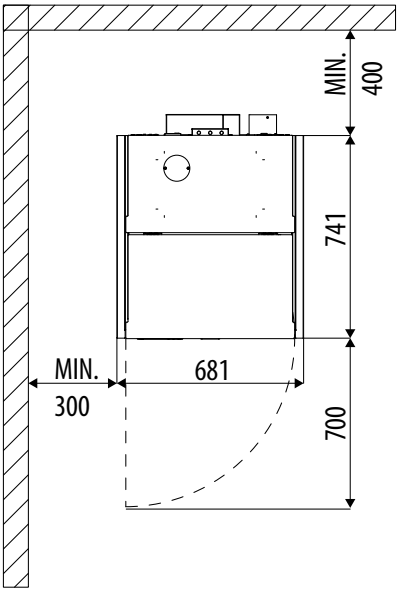

EXIGENCES MINIMALES CHAUDIÈRE SELECTA
** en cas d'installation du kit d'aspiration*

SORTIE DES FUMÉES ET ENTRÉE DE L'AIR COMBURANT

À l'arrière, la chaudière est dotée d'un tuyau « **U** » Ø100 mm pour la sortie des fumées et d'un tuyau « **E** » Ø 80 mm pour l'entrée de l'air comburant.

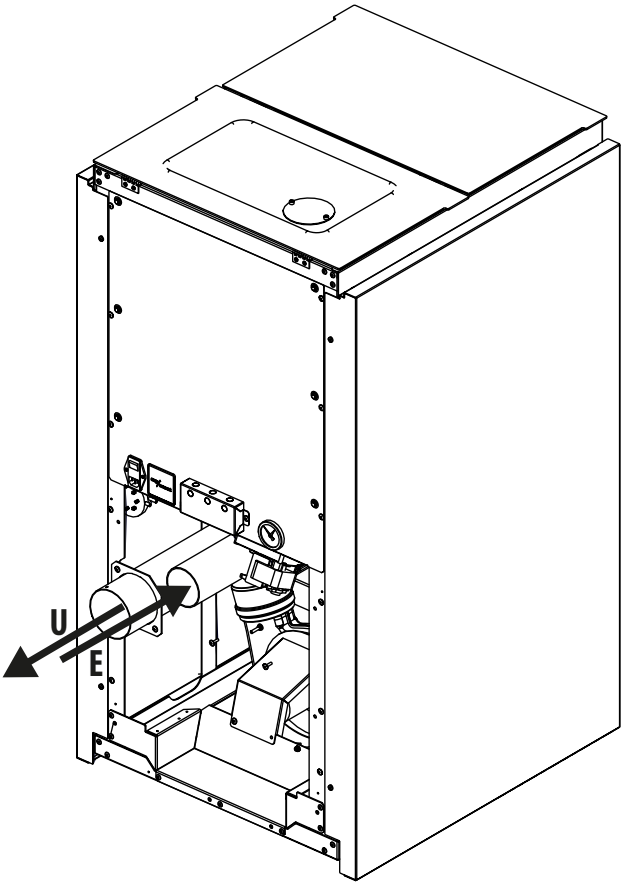

6 - INSTALLATION ET DÉMONTAGE

OUVERTURE/FERMETURE DES PORTES CHAUDIÈRE

ATTENTION !
Pour un fonctionnement correct de la chaudière, la porte doit être bien fermée.
La porte du foyer et la porte inférieure pour le nettoyage de la cendre ne doivent être ouvertes que lorsque la chaudière est éteinte et froide.
En cas d'ouverture des portes pendant que la chaudière fonctionne, un système déclenchera l'alarme et la chaudière s'éteindra.

Pour ouvrir la porte externe « **F** », saisir la poignée en haut à droite « **g** » et tirer vers soi. Pour ouvrir la porte interne « **E** », soulever la poignée « **h** » et la tirer vers soi. S'il est nécessaire d'ouvrir la porte lorsque la chaudière fonctionne, il faut utiliser des vêtements de protection thermique (par exemple, des gants en cuir).

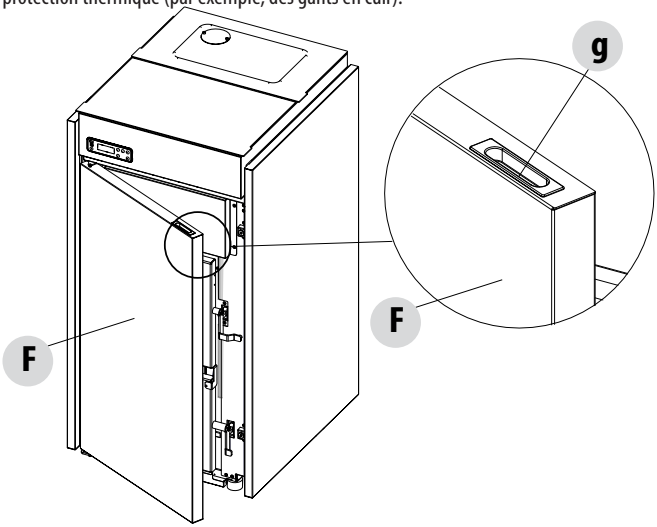

Attention ! Parties chaudes utiliser le gant fourni

TEMPERATURA PERICOLOSA
TEMPÉRATURE DANGEREUSE

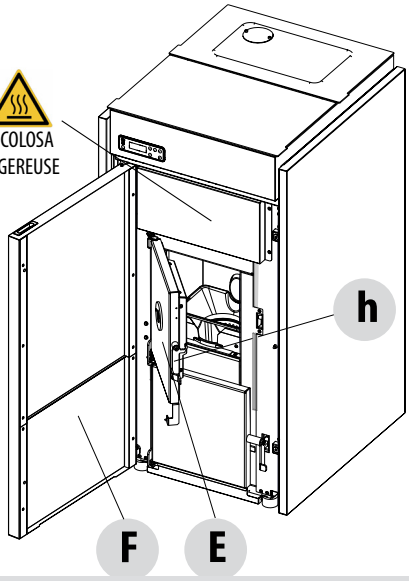

ACCÈS À LA CARTE ÉLECTRONIQUE

Pour accéder à la carte électronique, il faut retirer le panneau esthétique à droite (côté ouverture des portes) conformément aux indications reportées dans ce manuel.

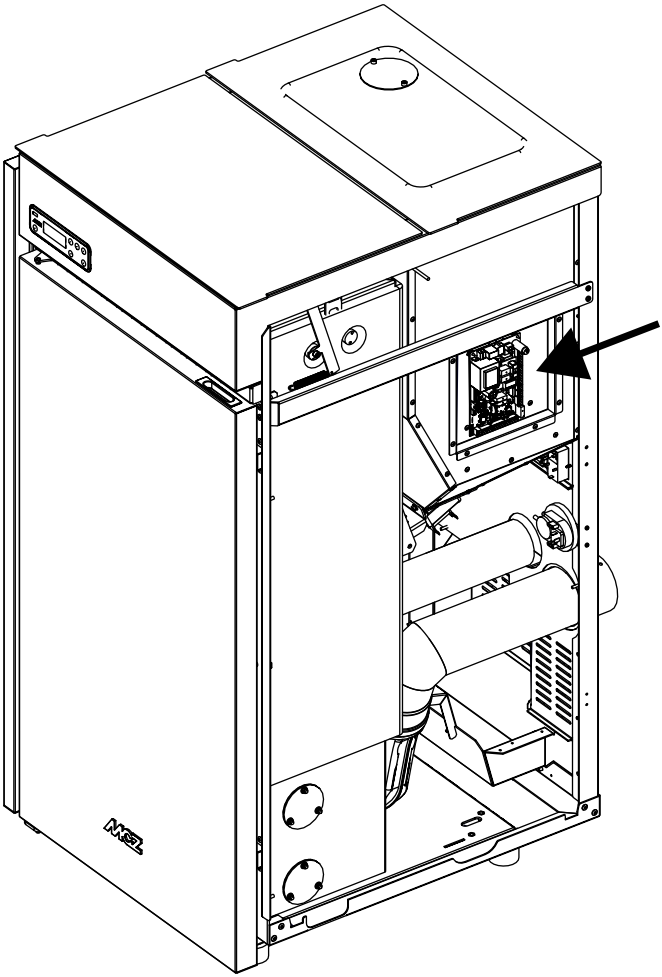

COUVERCLE ARRIÈRE POUR KIT HYDRAULIQUE

Un couvercle amovible situé à l'arrière de la chaudière permet l'insertion du kit hydraulique choisi. Pour retirer le couvercle « **R** », desserrer les deux vis supérieures et soulever le couvercle de manière à faire sortir l'encastrement « **u** » du couvercle de l'encastrement « **v** » de la chaudière.

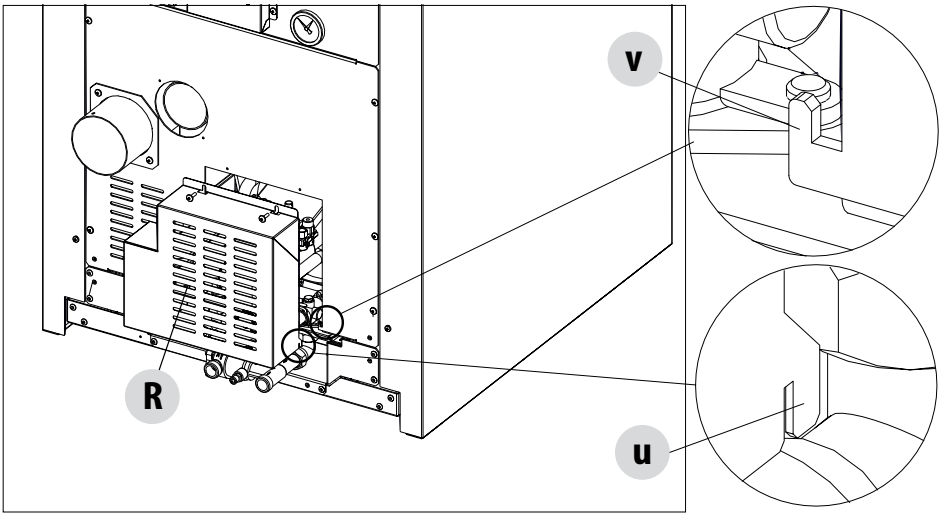

SUPPRESSION DU PANNEAU POSTÉRIEUR

Pour intervenir sur les composants de la chaudière, il pourrait être nécessaire d'enlever le panneau supérieur « **O** ».
Pour ce faire, il faut enlever les vis « **P** » et retirer le panneau « **O** ».

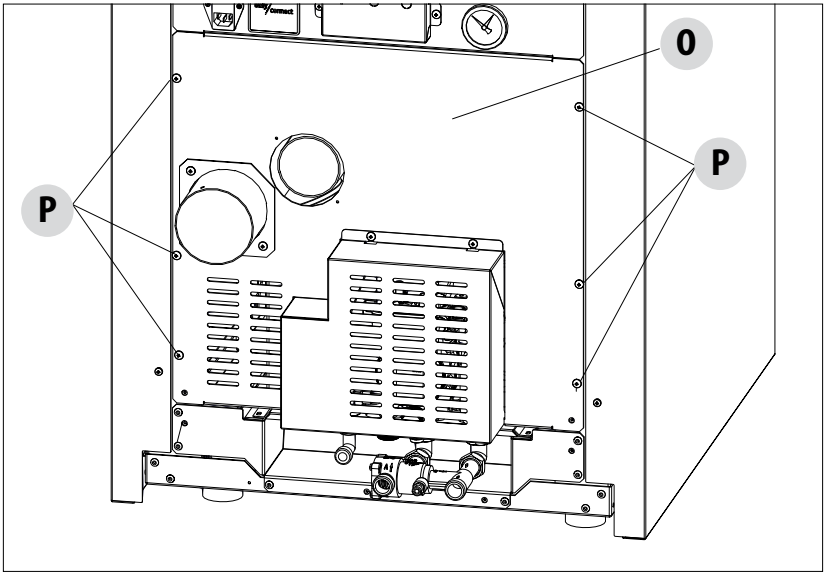

SUPPRESSION DU FLANC LATÉRAL

Pour enlever les panneaux latéraux, procéder comme suit :

- À l'arrière, enlever les deux vis « **x** »

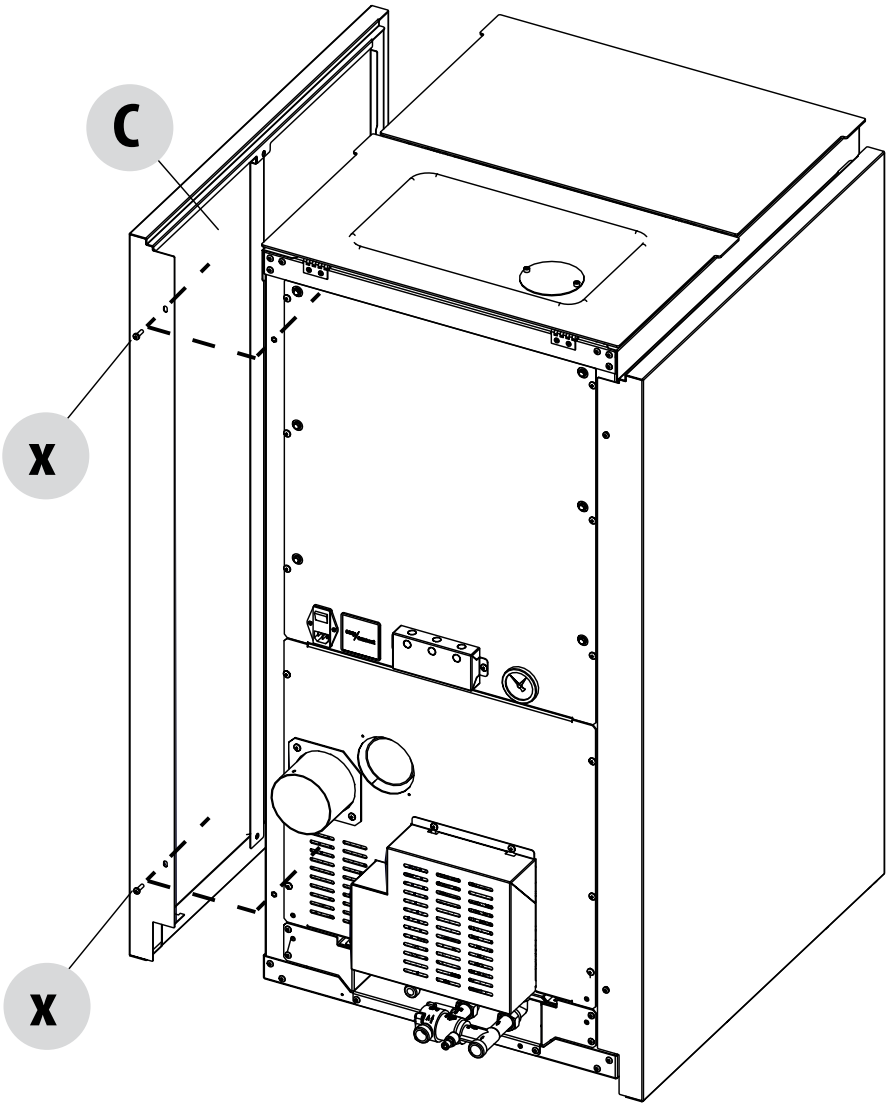

- à l'avant, ouvrir la porte décorative « **F** »
- enlever les deux vis « w ».

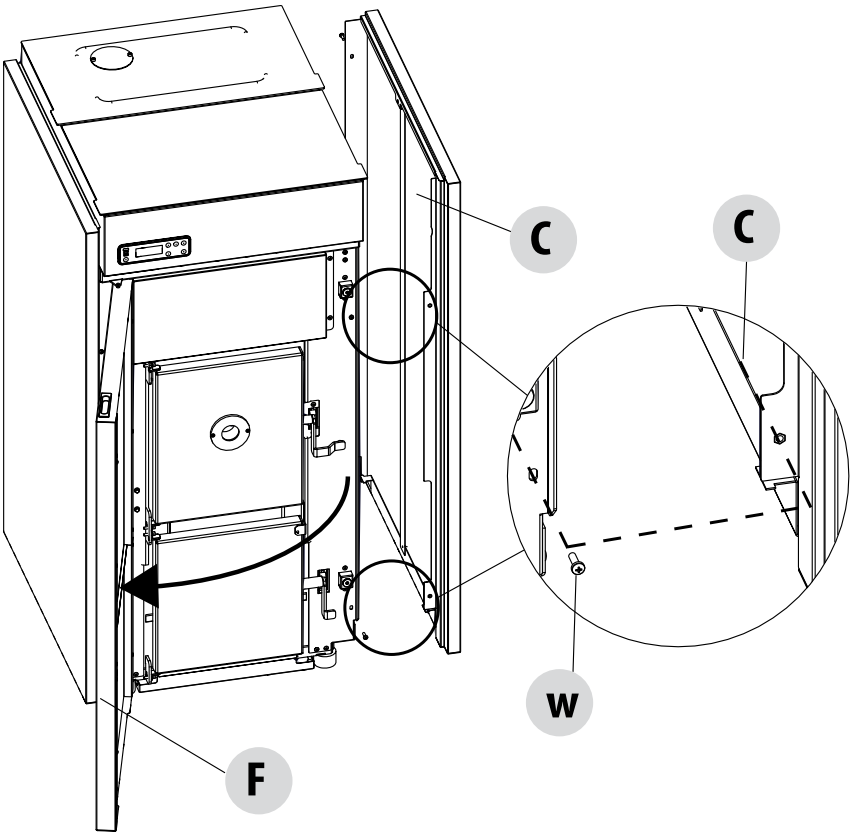

- lever le panneau « **C** » de sorte que le crochet « **k** » sorte de l'encastrement « **v** » sur la structure de la chaudière.

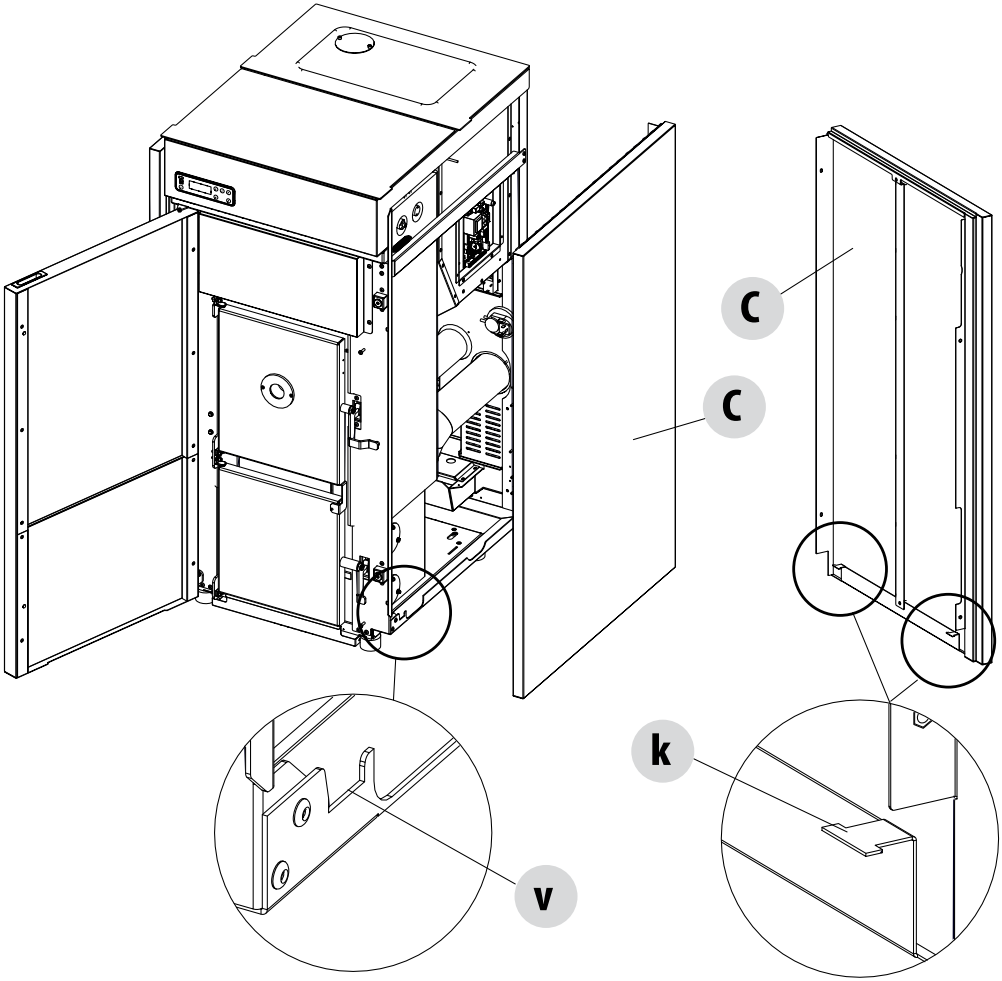

7-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

IMPORTANT :
Les raccords dépendent du type de Configuration de l'Installation
IMPORTANT !
Si l'installation de la chaudière prévoit l'interaction avec un autre dispositif préexistant qui comprend un autre appareil de chauffage (chaudière à gaz, chaudière au méthane, chaudière au gasoil, etc.), faire appel à un personnel qualifié qui puisse ensuite répondre de la conformité de l'équipement, conformément à ce qui est prévu par la loi en vigueur.
L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages personnels ou matériels ou en cas de dysfonctionnement liés au non-respect des mises en garde indiquées ci-dessus.

IMPORTANT !!!
LAVER L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION AVANT DE RACCORDER LA CHAUDIÈRE AFIN D'ÉLIMINER RÉSIDUS ET DÉPÔTS.
Toujours installer des vannes d'arrêt en amont de la chaudière afin de l'isoler de l'installation hydrique s'il est nécessaire de la bouger ou de la déplacer, pour effectuer l'entretien ordinaire et/ou extraordinaire.
Raccorder la chaudière en utilisant des tuyaux flexibles pour ne pas trop la lier au dispositif et pour qu'il soit possible d'effectuer de petits déplacements.

IMPORTANT !
Le raccordement du poêle à l'installation hydraulique doit EXCLUSIVEMENT être réalisé par un personnel spécialisé qui puisse réaliser l'installation dans les règles de l'art et en respectant les dispositions en vigueur dans le Pays d'installation.
Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels ou en cas de dysfonctionnement liés au non-respect de la mise en garde indiquée ci-dessus.

SCHÉMA DE RACCORDEMENT AVEC KIT HYDRAULIQUE POUR CHAUFFAGE (VOIR ACCESSOIRE CODE 40A18013)

2 - CLAPET DE SÛRETÉ	6 - RETOUR CHAUFFAGE	8 - ENTRÉE EAU REMPLISSAGE INSTALLATION
3- ROBINET DE REMPLISSAGE	7 - REFOULEMENT CHAUFFAGE	

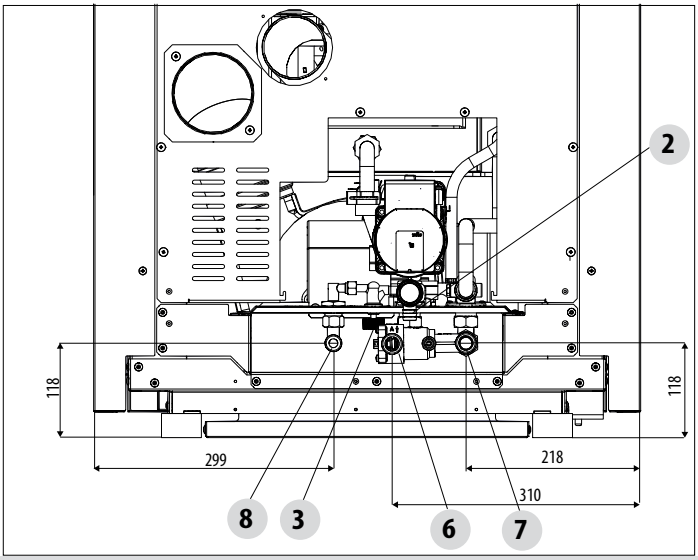

7-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

SCHÉMA DE RACCORDEMENT AVEC KIT HYDRAULIQUE POUR LA PRODUCTION D'EAU SANITAIRE (VOIR ACCESSOIRE CODE 40A18014)

2 - CLAPET DE SÛRETÉ	5 - ENTRÉE EAU CHAUDE SANITAIRE
3- ROBINET DE REMPLISSAGE	6 - RETOUR CHAUFFAGE
4 - SORTIE EAU CHAUDE SANITAIRE	7 - REFOULEMENT CHAUFFAGE

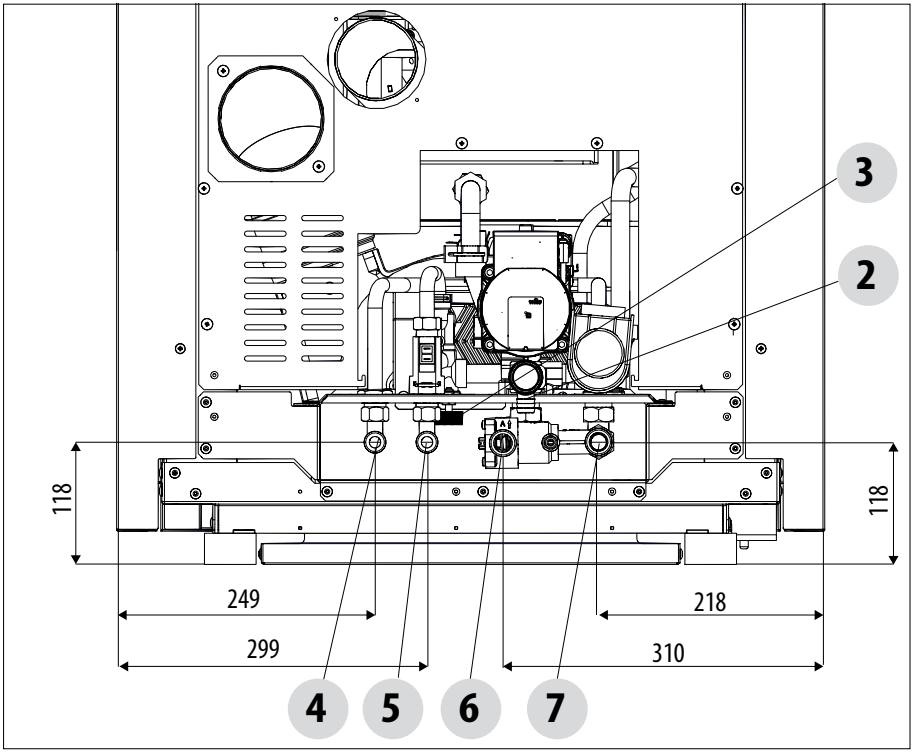

CLAPET DE SÛRETÉ 3 bar (300Pa)

La chaudière est protégée contre les surpressions par un clapet de sûreté « 2 » présent sur le kit hydraulique choisi. L'évacuation du clapet de sûreté doit être reliée à un tuyau en caoutchouc résistant à une température de 110 °C (pas fourni en équipement) et amenée à l'extérieur sur un siphon anti-odeur. Cette évacuation est susceptible d'éviter des surpressions en cas d'ouverture du clapet de sûreté.

Le produit est défini comme étant à désactivation rapide vu qu'il a réussi les essais prévus par la norme EN 303-5 Chap. 5.14.

Attention ! Le fabricant de l'appareil décline toute responsabilité en cas d'inondations dues à l'intervention du clapet de sûreté, si celui-ci n'a pas été raccordé correctement à l'extérieur du produit et à un bon système de récupération et d'évacuation.

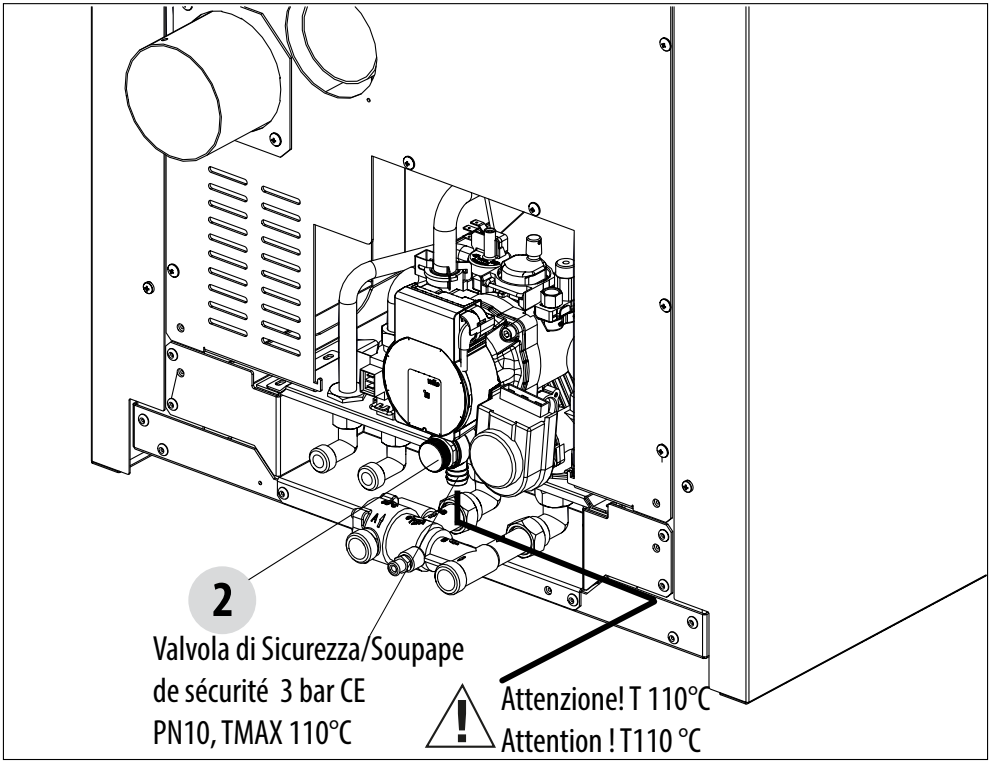

7-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

LAVAGE DE L'INSTALLATION

Monter des vannes d'arrêt adéquates sur les tuyaux de l'installation de chauffage.
Pour préserver le bouilleur des corrosions, incrustations ou dépôts néfastes, il est fondamental, avant d'installer l'appareil, de procéder au lavage de l'installation conformément à la norme UNI 8065 (traitement des eaux des installations thermiques à usage civil), en utilisant des produits appropriés.
Il est conseillé d'utiliser le produit FERNOX PROTECTOR F1 (disponible dans nos centres d'assistance technique agréés), qui offre une protection à long terme pour les systèmes de chauffage contre la corrosion et la formation de tartre. Il prévient la corrosion de tous les métaux présents dans ces installations, à savoir, les métaux ferreux, le cuivre et les alliages de cuivre et d'aluminium. Il prévient également le bruit de la chaudière. Pour l'utiliser, voir le mode d'emploi qui figure sur le produit même et s'adresser à un technicien qualifié et compétent.
Nous vous conseillons également d'utiliser « FERNOX CLEANER F3 » et « SIGILLA PERDITE F4 » disponibles dans nos centres techniques agréés.
« FERNOX F3 » est un produit neutre pour le nettoyage rapide et efficace des installations de chauffage. Il a été conçu pour éliminer tous les détritus, la boue de fond de cuve et les incrustations des installations existantes de tout âge. Il rétablit ainsi l'efficience de la chaleur et il élimine ou réduit le bruit de la chaudière.
FERNOX F4 s'emploie dans toutes les installations de chauffage afin de sceller les microfissures responsables de petites fuites inaccessibles.

Attention : L'absence de lavage de l'installation thermique et d'addition d'un inhibiteur adéquat annule la garantie de l'appareil et des autres accessoires comme par exemple la pompe et les vannes.

REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

Remplir lentement pour faire en sorte que les bulles d'air sortent à travers les trous de ventilation opportuns placés sur l'installation de chauffage. Sur les installations de chauffage à circuit fermé, la pression de chargement à froid de l'installation et la pression de pré-gonflage du vase d'expansion devront correspondre.

- Sur les installations de chauffage à vase **ouvert**, le contact direct entre le liquide en circulation et l'air est permis. Durant la saison de chauffage, l'usager final doit contrôler régulièrement le niveau d'eau en circulation dans le vase d'expansion. Le contenu d'eau du système de recirculation doit être constant. L'expérience pratique démontre qu'un contrôle régulier du niveau d'eau doit être effectué tous les 14 jours pour conserver un contenu quasi constant. Si vous devez ajouter de l'eau, le faire quand la chaudière s'est refroidie et qu'elle a atteint la température ambiante. Ces précautions visent à prévenir l'apparition d'un stress thermique du corps en acier de la chaudière.
- Dans les installations munies d'un vase ouvert, la pression de l'eau dans la chaudière - lorsque l'installation est froide - ne doit pas être inférieure à 0,3 bar (30 Pa) ;
- L'eau utilisée pour le remplissage de l'installation de chauffage doit être décontaminée et sans air.

Attention !
Ne pas mélanger l'eau de chauffage à des substances antigel ou anticorrosion dans de mauvaises concentrations ! Cela peut endommager les joints d'étanchéité et provoquer des bruits durant le fonctionnement.
Le producteur décline toute responsabilité en cas de blessures aux personnes ou aux animaux et en cas de détériorations des biens causés par le non-respect des indications précédentes.

Après avoir effectué tous les raccordements hydrauliques, procéder à la vérification sous pression des joints en remplissant la chaudière.

Cette opération doit être effectuée avec précaution, en respectant les phases suivantes :

- ouvrir les purgeurs des radiateurs, de la chaudière et de l'installation ;
- ouvrir peu à peu le robinet de chargement de l'installation en s'assurant que les éventuelles vannes de purge de l'air automatiques installées sur le dispositif, fonctionnent normalement ;
- fermer les vannes de purge des radiateurs dès que l'eau sort ;
- contrôler, au moyen du manomètre inséré sur l'installation, que la pression atteigne la valeur d'1 bar (100 Pa) environ ; pour les installations à vase ouvert, la réintégration se produit en automatique à travers le vase même.
- Fermer le robinet de chargement de l'installation et évacuer de nouveau l'air à travers les purgeurs des radiateurs ;

7-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- contrôler l'étanchéité de tous les raccordements ;
- après avoir effectué le premier allumage de la chaudière et après avoir porté l'installation à température, arrêter le fonctionnement des pompes et répéter les opérations d'évacuation de l'air ;
- laisser refroidir l'installation et si besoin est, reporter la pression de l'eau à 1 bar (100 Pa).

REMARQUE
Sur les installations munies d'un vase fermé, si cela est autorisé, la pression de l'eau dans l'installation de chauffage - lorsqu'elle est froide - ne doit pas être inférieure à 1 bar (100 Pa) ; à défaut, intervenir sur le robinet de chargement de l'installation.
L'opération doit être effectuée lorsque l'installation est froide.
Le manomètre placé sur l'installation permet de lire la pression dans le circuit.

Durant cette opération, l'évacuation de l'air éventuellement présent dans l'installation est garantie par le purgeur automatique « G » qui se trouve sur le sommet du corps de la chaudière.
La vanne se trouve sous le panneau avant, il est donc suffisant de soulever le couvercle.

Pour permettre la purge, desserrer le bouchon latéral (voir figure).
La pression de chargement de l'installation **À FROID** doit être de 1 bar (100 Pa).
Après avoir rempli l'appareil, refermer **toujours** le rotinet.

Pour l'accès à la vanne d'évent, lever le couvercle central et desserrer le bouchon latéral.

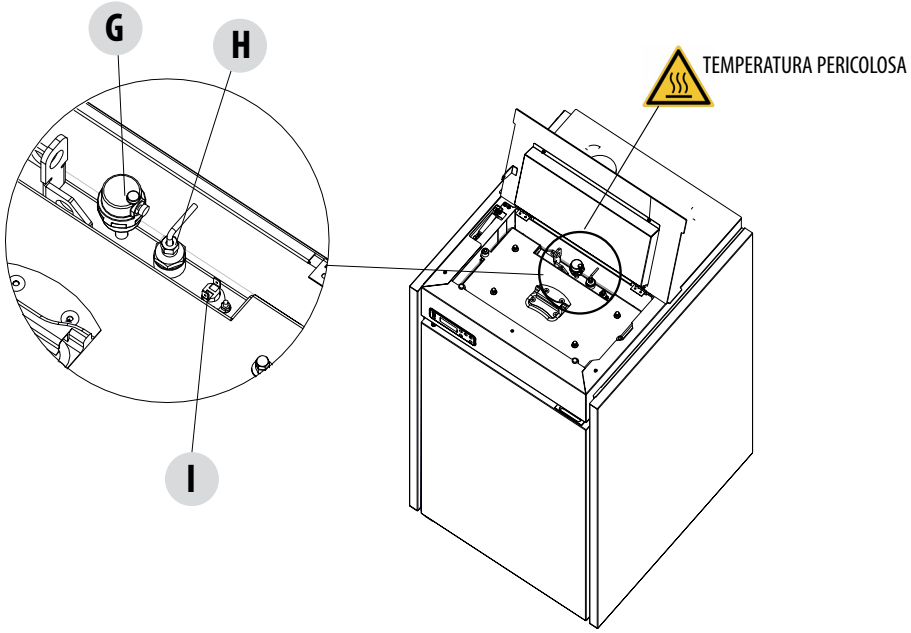

Attention ! Parties chaudes utiliser le gant fourni

G = VANNE D'ÉVENT
H = SONDE
I = THERMOSTAT DE SÉCURITÉ H2O

VANNE ANTI-CONDENSATION (COMPRISE DANS LE KIT HYDRAULIQUE CODE 40A18013 - 40A18014)

La vanne anti-condensation trouve son application dans les chaudières à combustible solide car elle prévient le retour de l'eau froide dans la chaudière ou le poêle, et la formation consécutive de la condensation.
La formation prolongée de condensation détériore l'échangeur de chaleur de façon irréparable.
Une température de retour élevée réduit la formation de la condensation des fumées et allonge la durée de vie de la chaudière.
Les vannes présentes dans le commerce présentent différents étalonnages ; MCZ conseille l'utilisation du modèle (voir tarif des accessoires) à 55°. Le capteur thermostatique immergé directement dans le fluide « sent » la température et en fonction de la valeur requise (55 °C) il dévie le parcours.

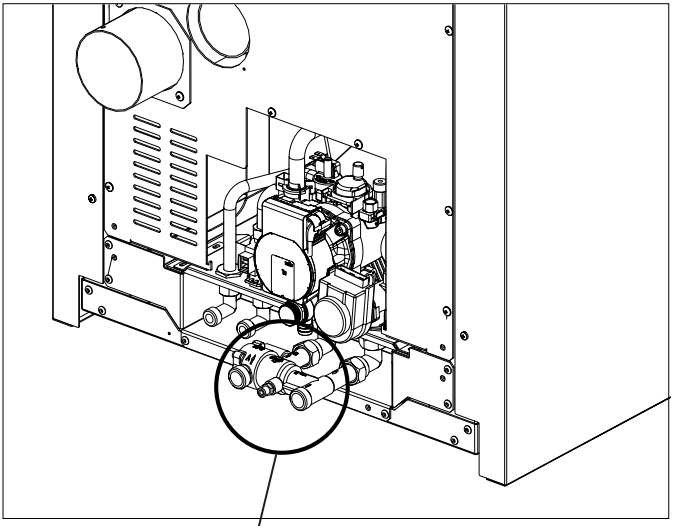

VANNE ANTI-CONDENSATION
INSTALLÉE SUR KIT HYDRAULIQUE

7-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

MANOMÈTRE

Le manomètre de la chaudière « m » est l'un des principaux instruments et sert à contrôler le bon fonctionnement de l'appareil. Le manomètre de la chaudière sert à mesurer la pression, entendue comme différence entre la pression interne et la pression atmosphérique. La pression idéale pour une chaudière est généralement comprise entre 1,5 et 2 bar (150-200 Pa) ; à des valeurs supérieures ou inférieures, on observe des dysfonctionnements de l'installation de chauffage ou de la fourniture d'eau chaude sanitaire. Les réglages de la pression s'effectuent à travers le purgeur « G », situé au sommet de la chaudière (voir les indications de la page précédente).

Basse pression de la chaudière

Quand la pression de la chaudière est trop basse, et donc signalée comme inférieure à 1,5 bar (150 Pa) sur le manomètre, le chauffage ne fonctionne pas bien, l'eau chaude n'arrive pas ou la chaudière se bloque. Les principales causes d'une baisse de la pression sont les suivantes :

- Une température trop basse qui provoque la formation de condensation
- La présence d'air dans les tuyaux
- Une panne de la vanne à trois voies

Haute pression de la chaudière

Si la pression est haute, c'est-à-dire si le manomètre indique plus de 2 bar (200 Pa), le rendement énergétique de la chaudière tend à diminuer, ce qui signifie que les consommations augmentent.

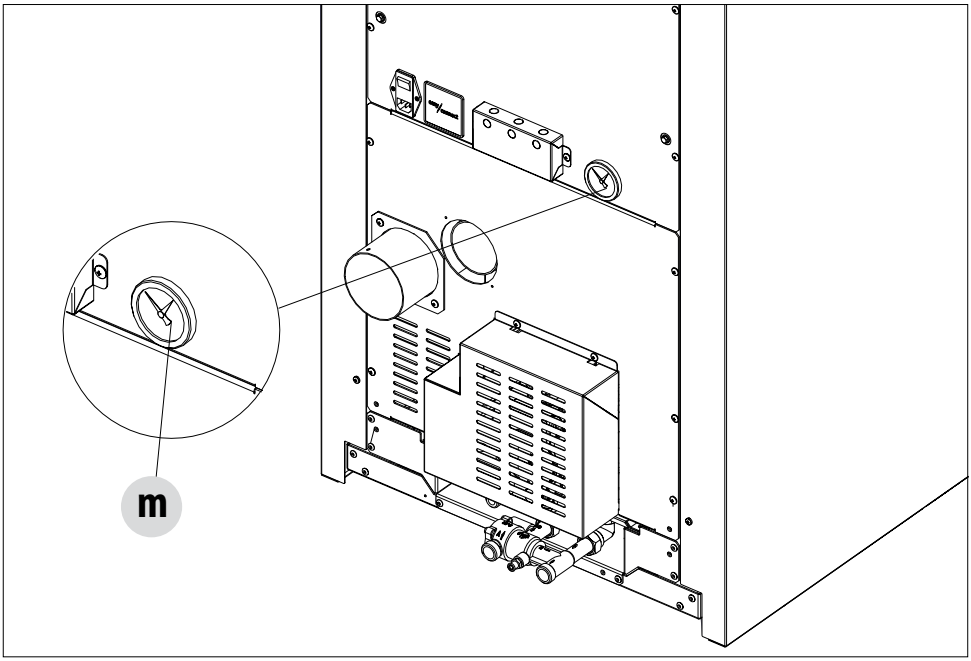

8 - BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

La sécurité électrique de l'installation est assurée uniquement lorsque celle-ci est correctement raccordée à un dispositif de mise à la terre efficace exécuté comme prévu par les normes de sécurité en vigueur : les tuyaux des installations du gaz, hydriques et de chauffage ne sont absolument pas valables comme prises de terre.
Vérifier cette condition de sécurité fondamentale ; en cas de doute, demander à un personnel qualifié d'exécuter un contrôle précis de l'installation électrique car le fabricant de la chaudière n'est pas responsable des éventuels dégâts dus à l'absence de la mise à la terre de l'installation.
Faire vérifier par un personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique soit adaptée à la puissance maximale absorbée par le dispositif en s'assurant en particulier que la section des câbles de l'installation soit adaptée à la puissance absorbée par les charges.
L'utilisation de tout composant qui fonctionne à l'énergie électrique comporte quelques règles fondamentales à observer comme :

- ne pas toucher l'appareil en ayant des membres du corps mouillés et/ou humides et/ou pieds nus ;
- ne pas tirer sur les câbles électriques ;
- ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.),
- ne pas permettre aux enfants ou aux personnes sans expérience d'utiliser l'appareil.

Raccordement de l'alimentation électrique

L'installation des composants électriques accessoires de la chaudière requiert le raccordement électrique à un réseau à **230 V – 50 Hz** : Ce raccordement doit être effectué de façon professionnelle comme prévu par les normes en vigueur.

Danger !
Seul un technicien habilité peut effectuer l'installation électrique.
Avant de réaliser les branchements ou toute opération sur les pièces électriques, désactiver toujours l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse être réactivée par accident.
Nous vous rappelons que sur la ligne d'alimentation électrique de la chaudière, il est nécessaire d'installer un interrupteur bipolaire avec une distance entre les contacts de plus de 3 mm, facile d'accès, de façon à accélérer et à sécuriser d'éventuelles opérations d'entretien.

Le remplacement du câble d'alimentation doit être effectué par un technicien autorisé. Le non-respect des indications précédentes peut compromettre la sécurité de l'appareil.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Brancher le câble d'alimentation d'abord sur l'arrière de la chaudière, puis à une prise électrique murale
L'interrupteur général placé à l'arrière doit seulement être activé pour allumer ou éteindre la chaudière.

Pendant la période d'inutilisation de la chaudière, il est conseillé d'enlever le câble d'alimentation de la chaudière.

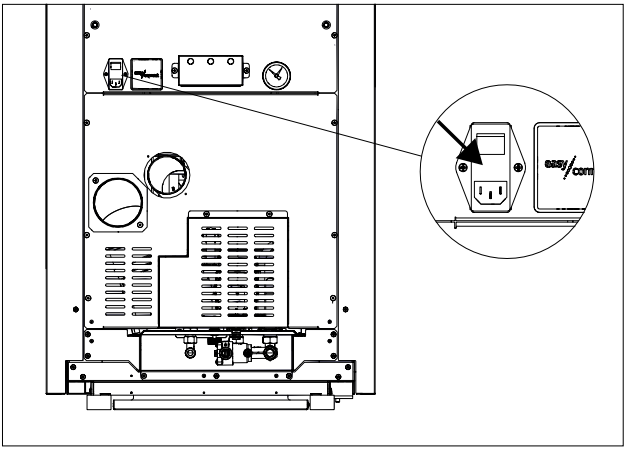

9 - EASY CONNECT

PANNEAU WI-FI (EASY CONNECT)

Le panneau WiFi (Easy Connect) est déjà installé dans la partie arrière du poêle et est connecté à la carte.
Pour utiliser le système WiFi, le client doit télécharger l'application et suivre les instructions de configuration.

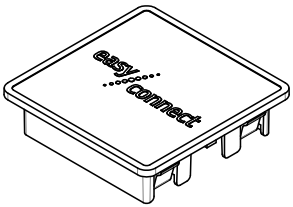

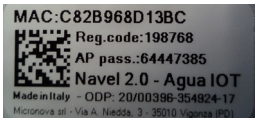

ESEMPIO ETICHETTA ARGENTATA DEL MODULO EASY CONNECT

INSTALLATION ET CONFIGURATION DE L'APPLICATION

Télécharger l'application et suivre les indications reportées ci-après.
Si votre routeur domestique est équipé d'une touche WPS, utiliser la procédure décrite ci-dessous, sinon veuillez consulter les points suivants.

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT VIA LE TABLEAU DE COMMANDE

Le WPS permet d'associer des dispositifs sans fil pour la connexion à Internet en appuyant sur une touche du routeur domestique (ou autre dispositif). Il est recommandé de consulter les instructions du Routeur domestique (ou autre dispositif) pour l'activation du WPS.

Activer les procédures suivantes :

- Appuyer sur la touche « menu »,
- faire défiler à l'aide des flèches jusqu'à arriver à l'inscription « WiFi/BLE »
- confirmer avec « Menu »
- faire défiler à l'aide des flèches et trouver la mention « Wi-Fi WPS »
- appuyer sur « Menu »,
- le compte à rebours commence pour la connexion (WPS ENROLEE)
- pendant le comptage, appuyer sur la touche « WPS » du routeur et attendre la fin du comptage pour la connexion.

Remarque : Consulter les instructions de votre Routeur domestique pour l'activation du WPS
Attendre que s'affiche l'inscription « connected cloud » [cloud connecté]

- Appuyer deux fois sur « ESC » pour sortir de la commande.
- En haut à gauche à côté de l'heure, s'affiche une « nuvoletta » [bulle de dialogue] indiquant que le dispositif est connecté.

À ce stade, il faut continuer la configuration à partir de l'Application.

Ce type de configuration remplace celui indiqué au point « 4) Configuration du kit Wi-Fi/ Router ».

Lorsque la page-écran de configuration (voir image) apparaît, appuyer sur la touche « SALTA PASSAGGIO » [SAUTER LE PASSAGE] et continuer avec le point 5 « Utilizzo App » [Utilisation App].

Comment voulez-vous configurer la connexion du module au routeur?

9 - EASY CONNECT

La procédure de configuration du produit comprend 5 étapes essentielles :

1 - INSTALLATION APPLICATION

Vous pouvez télécharger l'application via l'une des méthodes suivantes :
- Scannez le QR Code reporté sur l'étiquette du module wifi
- Recherchez le nom de l'application indiqué sur l'étiquette du magasin de votre smartphone

2 - ENREGISTREMENT UTILISATEUR

a) Lors du premier accès, confirmez toutes les autorisations requises par l'application.
b) Enregistrez un nouveau profil utilisateur en appuyant sur la touche « S'ENREGISTRER », en saisissant votre adresse e-mail et en créant un mot de passe.
c) Si demandé, veuillez saisir le code de confirmation reçu par e-mail agua@micronovasrl.com (vérifiez le dossier spam si nécessaire) et appuyez sur la touche « ACTIVER ».

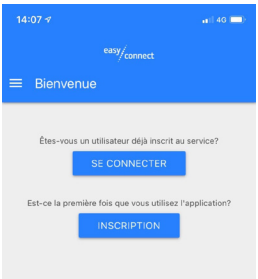

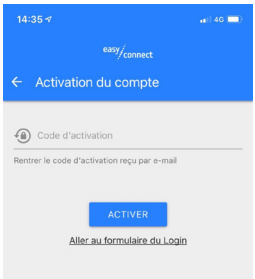

3 - CONFIGURATION KIT WI-FI / APP

1. Assurez-vous que vous avez correctement câblé le module Wi-Fi et que le poêle et l'accessoire sont sous tension.
2. Par la page-écran « Le mie stufe » [Mes poêles], appuyer sur le bouton « + » en bas à droite pour ajouter un poêle.
3. Sélectionnez le type de module Wi-Fi en votre possession (INTÉGRÉ ou EXTERNE) et saisissez toutes les données d'identification du module et du poêle, manuellement ou avec le QR Code (lire INFO dans l'APP) :

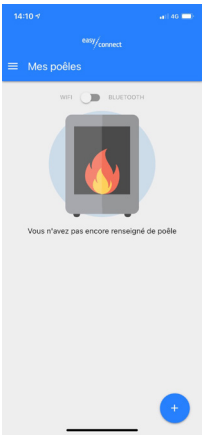

Numéro de série du poêle	Présent sur la carte de garantie du poêle et à l'intérieur du réservoir à pellets.
Adresse MAC	Présente sur l'étiquette sur la page « ET » contenue dans le pli des documents à l'intérieur du poêle.
Code d'Enregistrement (Reg.Code)	Présente sur l'étiquette sur la page « ET » contenue dans le pli des documents à l'intérieur du poêle.
Modèle article	Champ renseigné automatiquement. S'il n'est pas renseigné automatiquement après avoir scanné le numéro de série du poêle, cadrer le code QR en bas de page et vérifier la FAQ correspondante.
Code article	(champ renseigné automatiquement)
Description du poêle	Par exemple : « Poêle salon »
Emplacement du poêle	(données facultatives)
Autorisation de partage anonyme des données de fonctionnement	(autorisation facultative)

4. Appuyer sur le bouton « SALVA STUFA » [ENREGISTRER POÊLE] (le poêle sera enregistré dans la liste « Le mie stufe » [Mes poêles]).
5. Affichage de la page-écran de configuration entre le module Wi-Fi et le routeur.

4 - CONFIGURATION KIT WI-FI / ROUTEUR

1. Sur la page-écran de configuration, appuyer sur « CONFIGURA VIA WI-FI » [CONFIGURER VIA LE WI-FI]. La page-écran « Connexion Navel » s'affichera
2. Quittez l'application, recherchez via les configurations Wi-Fi de votre smartphone et connectez-vous au réseau « NAVEL_xxxxxx ». Faites attention à tous les messages susceptibles de déconnecter le smartphone du réseau Wi-Fi à peine connecté.
3. Une fois connecté, rouvrez l'application et appuyez sur « COLLEGATI E CONTINUA » [SE CONNECTER ET CONTINUER]
4. Appuyez sur « CONTINUA SENZA INTERNET » [CONTINUER SANS INTERNET] et confirmez avec « OK »
5. Affichage de la page-écran avec la liste des réseaux Wi-Fi disponibles.
6. Sélectionnez le réseau WI-FI domestique et connectez-vous à l'aide de la touche « CONNECT » [CONNECTER] (cela ne se produit qu'à la première connexion - en effet, il peut arriver que le smartphone s'associe automatiquement au réseau domestique)
7. Quittez l'application et via les configurations WI-FI de votre smartphone, déconnectez-vous du réseau Wi-Fi « NAVEL_xxxxx »
8. Ouvrez l'APPLICATION et confirmez (« DONE pour IOS ou « X » en haut à droite pour Android)
9. Attendez le message « Configurazione completata » [Configuration terminée]
10. Appuyez sur « VAI ALLA LISTA » [ALLER SUR LA LISTE] et sélectionnez le poêle

Remarque. Si, dans un deuxième temps, vous souhaitez associer le module Wi-Fi et le routeur, appuyez simplement sur les 3 points en face du poêle que vous souhaitez connecter au routeur domestique et sélectionnez « Configura Wi-Fi » [Configurer le Wi-Fi]

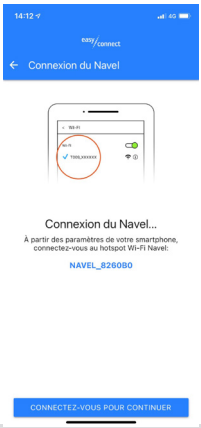

5 - UTILISATION APPLICATION

1. Lors de l'affichage de « spina » [fiche] à côté du poêle enregistré, cela signifie que le poêle est connecté. Continuez avec l'utilisation de l'application.
2. Pour accéder aux commandes du poêle, appuyez sur le nom souhaité dans la liste « Le mie stufe » [Mes poêles].
3. Assurez-vous que le sélecteur WIFI/BLUETOOTH est déplacé sur WIFI (voir la figure ci-contre).

Une fois connecté au poêle, vous pouvez choisir ce que vous souhaitez afficher en appuyant sur la touche du menu souhaitée :

INFORMATIONS	RÉGLAGES	THERMOSTAT PROGRAMMABLE
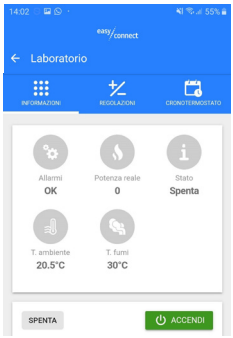	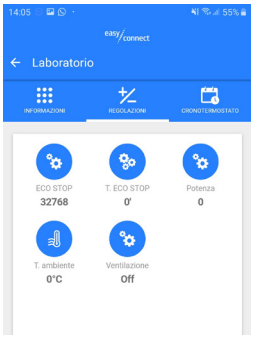	
Les rubriques pouvant être consultées sont :	Les rubriques configurables sont :	Il est possible de configurer jusqu'à 6 programmes de fonctionnement du poêle. Les variables configurables sont les jours de la semaine souhaités et l'heure à laquelle le produit est allumé et éteint.
Alarmes	ECO STOP	
Puissance réelle	T.ECO STOP	
État	Réglage chauffe-eau	
T. Ambiante	Réglage H2O chaud	
T. Fumées	Ventilation	
T.eau	Réglage ballon tampon	
T.ballon tampon		
T.ext		
T.chauffe-eau		

Pour plus d'informations, les dernières mises à jour du guide et des informations sur l'utilisation de l'application, veuillez consulter	

Via La Croce n°8
33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE
Téléphone : +39 0434/599599 lignes groupées
Fax : +39 0434/599598
Internet : www.mcz.it
e-mail : info.red@mcz.it

8902144400 RÉV. 1 07/09/2021